ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3084 | Mercredi 17 mai 2017- Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BAC 2017

des caméras pour faire face à la fraude

Page 5

GRÈVE À AIR ALGÉRIE

Les voyageurs pris en otage

page 5

FOOTBALL ALGÉRIEN

LA SAISON DE TOUS LES DANGERS

page17

ENSEIGNANTE AGRESSÉE DANS SA CLASSE

LE DIRECTEUR DE L'EDUCATION DE TLEMCEN S'EXPLIQUE

page 5

"ECLAIREUR" PRÉSUMÉ DE DAECH

Un Algérien écroué en France

Page 3

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

saidal veut conquérir le marché africain

Page 5

EN 2016

L'Espagne a expulsé 868 ressortissants algériens

Page 4

POT DE VIN À L'UNIVERSITÉ

UN ENSEIGNANT ARRÊTÉ EN FLAGRANT DÉLIT

Page 6

NOUVELLE CONFIGURATION POLITIQUE

Un bilan des partis s'impose

Page 3

Repères %

2
médecins et une pharmacienne arrêtés à Relizane pour trafic de psychotropes.

1,5
quintal de kif traité saisis dans l'ouest du pays.

780
millions de dinars dégagés par le secteur de la Solidarité nationale.

Un cahier des charges pour régir les activités des cantines scolaires

Le vice-président de la Fédération algérienne des consommateurs a mis l'accent sur la nécessité d'établir un cahier des charges concernant les activités des cantines scolaires dans le souci de mettre les enfants à l'abri des risques d'intoxications alimentaires en milieu scolaire. En marge de la campagne de sensibilisation sur les intoxications alimentaires, organisée par la Direction du commerce de la wilaya d'Oran, du 14 au 20 mai courant, Seghir Habib a relevé l'absence de cahiers de charges régissant les cantines scolaires tout en signalant l'absence de formation des personnels chargés de ces structures.
Dans ce contexte, le même responsable a estimé que les personnels chargés de préparer les repas chauds ou froids sont peu regardants sur les mesures d'hygiènes à respecter augmentant ainsi les risques d'intoxications alimentaires. Il a également signalé le non respect de la chaîne de froid dans des cantines collectives et l'arrêt volontaire des équipements de réfrigération et de conservation des produits pour économiser l'énergie électrique. Ces situations multiplient les risques de détérioration des produits alimentaires et d'intoxication alimentaire, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, Seghir Habib a déploré l'absence de formation dans le domaine culinaire et de la préparation de repas hygiéniques et la méconnaissance des règles de conservation des denrées alimentaires et des normes d'hygiène en vigueur dans les cuisines.

Portes ouvertes sur l'administration fiscale en mai

Des journées portes ouvertes sur l'administration fiscale seront organisées du 21 au 25 mai en cours, apprend-on auprès de la Direction générale des impôts (DGI).

L'organisation de ces journées intervient dans le cadre des orientations des pouvoirs publics relatives à la mise en œuvre du nouveau modèle de croissance économique, et qui s'inscrivent en droite ligne avec les objectifs du programme de modernisation du ministère des Finances, explique la même source. Visant à rapprocher davantage l'administration fiscale des citoyens, ces journées seront focalisées sur deux thématiques principales, à savoir les mesures de simplification et d'allègement de l'impôt forfaitaire unique (IFU) et le dispositif de rééchelonnement des dettes fiscales des entreprises en difficultés financières.
"En vue de garantir la réussite de cet important événement, la DGI ne ménagera aucun effort pour mobiliser tous les moyens aussi bien humains que matériels afin de faire connaître au mieux ces nouvelles facilitations et répondre aux préoccupations fiscales exprimées tant par les citoyens que par les opérateurs économiques", avance la DGI.

Ramadhan 2017 : 780 millions de dinars dégagés par le secteur de la solidarité nationale

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, a affirmé à Alger que son secteur contribuerait à l'opération de solidarité nationale au profit des catégories démunies pour le mois de Ramadhan 2017 à hauteur de 780 millions de dinars, soit près de 7% du montant global consacré à cette opération.
Dans une déclaration à la presse en marge d'une journée d'information sur les programmes d'accompagnement des familles en situation difficile, Mme Meslem a précisé que son secteur contribuerait à l'opération de solidarité nationale durant le Ramadhan à hauteur de *"780 millions de dinars, soit 7 % de la somme globale consacrée à l'opération"*.
La valeur des colis de denrées alimentaires distribués aux nécessiteux durant le mois de Ramadhan s'élève à *"plus de 5.000 DA"*, a indiqué la ministre, ajoutant que l'opération de solidarité était supervisée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et que son département ministériel n'était que membre participant à l'opération par le biais des directeurs de l'action sociale à travers les wilayas du pays.

Dixit

DJAMEL OULD ABBES, SG DU FLN :

« Oui, je crois (qu'Ahmed Ouyahia veut devenir président) et ce n'est pas un défaut. Cependant, il existe un détail important à ce sujet. L'Algérie est présidée par Abdelaziz Bouteflika, et du moment que ce dernier est le président, celui qui désire de devenir président doit freiner ses ambitions et se taire jusqu'à ce que l'opportunité se présente devant lui. »

Royaume-Uni : Une école privée souhaite autoriser les garçons à porter des jupes

Une école du nord de Londres a décidé de rendre les uniformes neutres, et donc d'offrir aux garçons le choix de porter des jupes.
La Highgate School réfléchit aux problématiques de genre. D'après le *Sunday Times,* cette école du nord de Londres pense à proposer des uniformes neutres à ses élèves.
C'est à dire des pantalons et des jupes, à la fois pour les filles et les garçons. La raison ? Les professeurs de l'établissement expliquent être confrontés à de plus en plus d'élèves se posant des questions sur leur identité.
"Cette génération s'interroge vraiment", explique le directeur de l'école, Adam Pettitt. Si certains garçons choisissent de porter des jupes et qu'ils *"sont plus heureux et se sentent rassurés sur qui ils sont, ça sera une bonne chose"*, affirme-t-il.
D'après le *Sunday Times, "des groupes d'égalité monté par des élèves poussent pour obtenir des toilettes de genre neutre, pour que les professeurs utilisent des pronoms neutres, pour que tous les sports soient ouverts à tous les élèves et pour interdire les mots et les phrases comme 'féminin/comme une fille' ('ladylike') et 'faire l'homme' ('man up')."*
Aujourd'hui, seules les filles sont autorisées à porter des jupes en plus des pantalons, vestes et cravates qui composent l'uniforme.
Pour que les garçon aient eux aussi le droit de porter des jupes, l'établissement londonien va interroger élèves et parents sur la question.
L'école souhaite aussi faire appel à des conseillers, car d'après Adam Pettitt, certains parents ne savent pas que leurs enfants s'interrogent sur leur identité de genre. Bientôt, l'établissement tiendra une conférence intitulée *"The Developing Teenager"* dont l'un des sujets traitera de la façon dont les professeurs devraient gérer la pression des enfants pour renoncer à l'ancienne façon de percevoir les genres.
Une intiative qui n'est pas aux goûts de tous. Pour Alan Smithers, professeur d'éducation à l'université de Buckingham : *"Les écoles doivent aider les jeunes à se sentir bien avec leur identité. Elle ne doivent pas au contraire renforcer leur anxiété avec des mesures comme l'instauration d'uniformes de genre neutre"*.

NOUVELLE CONFIGURATION POLITIQUE

Un bilan des partis s'impose

La nouvelle configuration politique a chamboulé les calculs des partis politiques traditionnels. L'émergence des indépendants, le recul des islamistes et la régression du camp démocrate impose d'emblée un bilan critique sur la situation politique actuelle.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

En effet, l'on constate que les résultats partiels des élections-en attendant la confirmation définitive jeudi prochain- révèlent un chamboulement du calendrier des partis politiques qui ont sous-estimé leurs adversaires. Au FLN, l'on est presque aux affrontements entre les « mécontents » parmi les militants de base et la direction qu'incarne Djamel Ould Abbès. Des indiscrétions font état même d'une pétition qui est entrain de circuler pour convoquer une session extraordinaire du comité central du parti. Le but est de dresser un état des lieux après le recul du parti dans la course électorale même si ce dernier jouit des 164 sièges. Des voix parmi les mécontents ont signifié leur désapprobation totale sur le score obtenu du fait que les « listes confectionnées ne reflétaient pas les attentes des militants de base ». Ould Abbès qui a assuré qu'il prend acte de ce fait est le seul responsable à en tirer les conséquences. Il n'a pas non plus déclaré que le parti sera soumis à un bilan à quelques jours de l'installation du nouveau parlement. L'on déclare que c'est au bureau politique qui a cette prérogative mais la priorité n'est pas à ce niveau. Idem pour le RND qui a quand même surpris les attentes citoyennes en se positionnant comme deuxième force politique reste tranquillisé par une situation qui lui reste confortable. Ahmed Ouyahia ne voit aucun mal de composer avec les nouvelles forces politiques mais reste avisé sur un retournement de la situation en cas de démission du gouvernement Sellal. Mais pour l'heure, c'est le flou total. Que compte faire le RND prochainement ? L'on ne sait pas encore. Il faudra attendre la nouvelle feuille de route du parti pour en savoir plus.

Les démocrates et la remise en cause

Les partis dits démocrates ne sont pas bien lotis. Leur défaite dans les dernières législatives était le coup de massue. Que ce soit au FFS ou au RCD, le nombre de sièges obtenus difficilement est interprété comme le chant des cygnes. Le parti de Abdelmalek Bouchafaa jouit certes d'une crédibilité auprès de ces militants surtout sur son mode d'alternance sur les postes directionnels. Mais le parti peine encore à convaincre les citoyens même si son approche sur le débat politique est un peu différente et se singularise de temps à autre. Toujours est-il que l'état des lieux n'a pas eu lieu. Comment un parti aussi bien ancré dans l'imaginaire des algériens se trouve à égal avec de nouvelles formations politiques à peine émergentes ? C'est là où le parti devrait méditer les leçons de l'après 4 mai. Idem pour la formation de Mohcène Bellabas qui a manifestement reculé dans les élections avec 9 sièges seulement. Jadis ces deux partis avaient toujours montré un ton incisif durant le débat parlementaire. Ils étaient rangés comme un camp d'opposition à part entière. Mais aujourd'hui, il semble que ce débat est consommé et laisse apparaître au champ de nouvelles forces qui se positionnent déjà sur le terrain. Les transfuges comme Nordine Ait Hammouda ou Brahim Tazghart ont su s'implanter avec « intelligence » en Kabylie en tournant le dos à leurs anciennes appartenances politiques. Ceci illustre que la plupart des partis sont en crise et qu'ils ont du mal à se remettre en cause. Ils développent des raccourcis politiciens et réduisent le débat politique à une simple élection alors qu'il est attendu beaucoup plus. Les spécialistes estiment que le nouveau champ politique se recompose avec de nouvelles figures et que la société civile veut en finir avec tous les « caciques » des vieux partis. La nouvelle tendance réclame décidément de nouvelles idées sur un front qui a été longtemps dominé par un discours politique rébarbatif et peu enclin au changement réel.

F.A.

TOUT EN SE FÉLICITANT DU «SUCCÈS ÉLECTORAL»

Le BP du FLN soutient l'élargissement du gouvernement

le parti du front de libération nationale (FLN) fait une lecture plutôt positive des résultats des élections législatives du 4 mai dernier. c'est du moins ce que souligne le bureau politique de ce parti qui s' est réuni avant hier sous la présidence de Djamel Ould Abbès. Le bureau politique n'a pas manqué de noter «*la mobilisation des militants autour de la direction notamment le frère secrétaire général Dr Djamel Ould Abbès*».

Ainsi, le vieux parti se félicite du «*succès*» de ses listes en appuyant quelles ont recueillis 1.700.000 voix contre 1.200.000 voix en 2012, ce qui le maintient comme « *la première force politique*». dans un communiqué reçu à notre rédaction, le parti FLN prend soin de ne pas évoquer la perte de 44 sièges dans la prochaine assemblée au profit du RND qui lui, enregistre un gain de plus de 30 députés.

sur un autre plan, le parti de Djamel Ould Abbès déclare son soutien à la décision d'élargir le gouvernement aux autres formations politiques «*pour exécuter le programme du président de la république*».

le bureau politique de l'ex parti unique a enfin adressé ses «*félicitations*» au peuple algérien après ce «*succès qu'il a remporté dans cette fête électorale*».

"

Un Algérien écroué en France

Un Algérien soupçonné d'avoir aidé le tireur du Thalys et le jihadiste Abdelhamid Abaaoud à s'infiltrer en Europe a été mis en examen et écroué dans l'enquête menée en France sur cette attaque déjouée le 21 août 2015, a révélé, hier l'AFP, citant une source judiciaire. Bilal Chatra, 21 ans, qui était détenu en Allemagne depuis son arrestation en juillet 2016, rapporte l'AFP, a été remis le 21 avril dernier à la France, où il a été mis en examen pour complicité de tentative d'assassinat terroriste et association de malfaiteurs terroristes criminels. L'AFP précise encore que, et selon une source proche de l'enquête, «Bilal Chatra - parti d'Algérie pour la Syrie fin 2014 - est soupçonné d'avoir joué un rôle d'éclaireur en aidant, depuis la Turquie le tireur du Thalys, Ayoub El Khazzani, et son possible commanditaire, le jihadiste du groupe Etat islamique (EI) Abdelhamid Abaaoud, à s'infiltrer en Europe par la route des Balkans, en suivant le flux de réfugiés au plus fort de la crise migratoire». L'Agence de presse française rappelle que sur ordre d'Abaaoud, El Khazzani, muni d'une kalachnikov, avait ouvert le feu le 21 avril dans un train Amsterdam-Paris, peu après son entrée en France, blessant grièvement un passager. L'intervention de militaires américains en vacances, qui l'avaient maîtrisé, avait permis d'éviter un potentiel carnage, sept mois après les attaques en France du journal satirique Charlie Hebdo et d'un supermarché casher.

R. N

RATISSAGE À M'SILA

Quatre bombes artisanales détruites

Quatre bombes traditionnelles ont été découvertes puis détruites, avant-hier lundi à M'sila, par un détachement de l'ANP. C'est ce qu'indique un communiqué du ministère de la Défense. « *Un détachement de l'Armée Nationale Populaire a découvert et détruit, le 15 mai 2017 lors d'une opération de fouille et de ratissage à Msila/1°RM, quatre bombes de confection artisanale* », écrit le MDN.

La même source ajoute, par ailleurs, que des éléments de la Gendarmerie Nationale (GN) et des Gardes-frontières, en coordination avec les services des Douanes « *ont saisi à Tlemcen et Aïn Témouchent/2°RM, 57,5 kilogrammes de kif traité tandis que 150 grammes de cocaïne ont été saisis à Tébessa/5°RM.*»

En outre, d'autres détachements de l'ANP, des éléments de la GN et des Gardes-frontières « *ont intercepté à Ouargla, Bechar, Adrar, Tlemcen et Tiaret huit contrebandiers et 44 immigrants clandestins de différentes nationalités* », ajoute la même source.

Enfin, des Gardes-côtes « *ont déjoué à Annaba/5°RM, des tentatives d'émigration clandestine de 48 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale* », conclut le document.

CLÔTURE DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AFRIPOL

L'Afrique se rassure !

Les travaux de la première Assemblée générale d'Afripol ,ouverts dimanche dernier par le premier ministre, Abdelmalek Sellal à l'hôtel Aurassi, à Alger en présence des chefs de police du continent africain, du président de la Commission de l'Union africaine, Mahamat Moussa Faki, des différents représentants diplomatiques, mais aussi les responsables des institutions policières régionales et internationales, se sont achevés hier.

PAR IDIR AMMOUR

R.K NEGAB

A l'occasion de la première assemblée générale d'Afripol, l'Algérie a été élue pour présider ce Mécanisme de coopération policière africaine pendant deux ans. Les postes de 1er, 2e et 3e vice-présidents sont attribués respectivement à l'Ouganda, le Nigeria et la République Centrafricaine. Le poste de rapporteur revient à la Zambie. Lors de son allocution, le directeur général de la sureté nationale, Abdelghani Hamel, a tenu à féliciter tous les partenaires pour ce nouveau Né tout en les remerciant pour la confiance placée en lui pour présider cette nouvelle structure africaine. Pour le premier responsable de ce nouveau Né, Afripol ambitionne de parvenir à une vision globale permettant d'améliorer l'efficacité des services de police africains, à travers le renforcement des capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles."*La réflexion engagée dans le cadre de ce rendez-vous sécuritaire africain, a conduit les partici*pants à *enrichir la notion de sécurité par à une nouvelle dimension qui obei*t *au contexte africain*», a-t-il souligné. Il a ajouté dans ce sens que, « *nous continuerons à déployer tous les efforts pour veiller à ce que ces missions puissent s'accomplir pour assurer et servir l'intérêt des citoyens africains*», a- t- il soutenu. Ce rendez-vous africain, étalé sur trois jours, a réuni pas moins de 48 représentants africainsdont les travaux ont été axés sur l'examen des règlements intérieurs de l'Assemblée générale et du comité directeur d'Afripol, et la constitution du comité directeur. Pour Rappel, la concrétisation de cette initiative, fait suite à la réunion consultative tenue le 12 décembre 2016 à Alger en présence de nombreux responsables de police africains, visant à permettre le partage d'expériences en matière de coopération entre la police et les organes d'application de la loi qui seraient bénéfiques pour l'opérationnalisation d'Afripol. Elle fait suite également à la réunion de préparation tenue à Alger en mars 2017. Il est apparu que face à la sophistication toujours plus croissante avec laquelle opèrent les groupes criminels, une plus grande coopération entre les services de sécurité et de renseignement est devenue une nécessité d'une importance capitale. Un long chemin a été parcouru depuis l'initiative lancée par l'Algérie qui avait proposé en septembre 2013 la création du Mécanisme africain de coopération policière (Afripol). Un peu plus de deux ans après, en décembre 2015, les responsables des forces de police africaines se réunissaient à Alger pour créer la force de police africaine pour une action collective qui porte le nom d'Afripol avec pour missions de lutter contre le terrorisme, le trafic d'armes, le trafic de drogue. Afripol est fondée sur trois principes : la mise en commun des capacités techniques, la coopération opérationnelle et l'assistance mutuelle.

I. A.

EN 2016

L'Espagne a expulsé 868 ressortissants algériens

L'Espagne a expulsé 868 ressortissants algériens via 86 bateaux au départ d'Almería (sud), indiquent les chiffres du ministère espagnol de l'Intérieur pour l'année 2016 dévoilés hier. En 2016, le pays a procédé à l'expulsion de 9241 ressortissants étrangers qui se trouvaient illégalement en Espagne, précise El Mundo. Un grand nombre, 1237, a été expulsé vers le Maroc via les enclaves de Ceuta et Melilla. La plupart de ces retours sont opérés à travers des vols internationaux organisés par l'Espagne alors que d'autres sont effectués en collaboration avec l'agence européenne de garde-côtes et garde-frontières (Frontex). Selon les données du ministère espagnol, 71% des 7597 ressortissants étrangers internés dans les centres de rétention administratifs n'ont pas été expulsés du territoire.

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN UNE SEMAINE

29 morts et plus de 1.400 blessés

Vingt-neuf personnes ont trouvé la mort et 1.414 autres ont été blessées dans 1.206 accidents de la route survenus durant la période du 7 au 13 mai courant à travers le territoire national, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec trois personnes décédées et 21 autres blessées suite à 14 accidents de la route, précise la même source. Par ailleurs, les services de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 1.798 interventions pour l'extinction de 1.286 incendies industriels et autres.

R. N.

FINANCEMENT DES ONG EN ALGÉRIE

Amnesty International se focalise sur les embûches

PAR RANIA NAILI

Dans un nouveau rapport, intitulé ''*Défenseurs des droits humains menacés. Un espace de plus en plus restreint pour la société civile*'', rendu public hier, Amnesty International lance, aujourd'hui, une nouvelle campagne mondiale « *pour combattre la vague d'attaques dont sont victimes les défenseurs des droits humains*». L'association internationale de défense des droits de l'homme y note qu'en 2016, 281 personnes ont été tuées pour avoir défendu les droits humains, contre 156 en 2015, déplorant que «*Les défenseurs des droits humains sont la cible d'une vague d'attaques sans précédent, sur fond de discours de diabolisation, de répression de la société civile et d'utilisation généralisée de la surveillance*». S'agissant de l'Algérie, A.I. estime que les autorités s'appuyaient sur des lois formulées en termes vagues pour ériger en infractions les communications jugées «*insultantes*». Egalement, elle a focalisé sur les mécanismes mis en place pour le financement étranger des ONG, rappelant qu' «*une autorisation préalable est nécessaire pour pouvoir prétendre à un financement étranger et les fonds sont soumis à un système spécifique d'approbation du gouvernement, qui nécessite qu'ils soient transférés via des entités financières particulières, contrôlées par le gouvernement, ou limités à certaines activités ou organisation*», dénonce-t-elle.

R. N.

ALGER

Opération ports bleus 2017 à Alger

Pour une pêche et une aquaculture durables La 5e édition de l'opération « ports bleus 2017 » sera amorcée samedi prochain au niveau des ports et des zones de pêche de la capitale. Celle-ci intervient en vue de lutter contre la surexploitation de ces zones et de garantir une aquaculture durable, a indiqué hier la direction de la pêche de la wilaya d'Alger, dans un communiqué.
Cet événement organisé par le ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, vise également, à la valorisation et l'intégration des ports et activités de la pêche, précise le communiqué, tout en soulignant que l'édition de cette année connaitra des nouveautés, telles qu'une campagne de sensibilisation et d'information initiée par la direction de la pêche de la wilaya d'Alger. A cet effet , « *les premiers bénéficiaires des autorisations de pescatourisme exerceront leurs premières opérations d'embarquement de passagers à bord des navires armés et équipés à la pêche, à titre d'activité complémentaire de plaisance, pour leur faire découvrir le métier de marin pêcheur ainsi que le milieu marin* », explique la même source. D'autres nouveautés seront au rendez-vous lors de l'opération « ports bleus 2017 », à l'exemple de la vente promotionnelle des produits de la pêche et de l'aquaculture afin de permettre au citoyen de se procurer un produit frais et à un prix avantageux.
« *La vente du produit sera effectuée directement du producteur (pêcheurs et aquaculteurs) au consommateur au niveau des ports de pêche d'Alger et d'El Djamila* », conclut le document.

R. N.

TRAFIC DE PSYCHOTROPES À RELIZANE:

Deux médecins et une pharmacienne impliqués

Les services de la Police judiciaire relevant de la sûreté de Zemmoura (Relizane) ont arrêté dernièrement deux médecins et une pharmacienne, impliqués dans une affaire de trafic de psychotropes, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité. Selon un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya, l'opération s'est soldée par l'arrestation de deux personnes en possession de 120 psychotropes et d'une ordonnance suspecte. L'enquête dans cette affaire a permis de mettre la main sur deux praticiens, l'un exerçant dans le secteur public et l'autre dans le privé et une pharmacienne. Les cinq personnes arrêtées ont été présentées devant la justice, a-t-on ajouté.

R. N.

ENSEIGNANTE AGRESSÉE DANS SA CLASSE

Le directeur de l'Education de Tlemcen s'explique

Une chaine de télévision privée a diffusé, avant-hier lundi 15 mai, dans son journal du soir, une séquence sur une enseignante exerçant au CEM "Mohammed Ferouani" de Tlemcen qui "a été agressée dans sa classe par une parente d'un de ses élèves avec lequel elle avait un contentieux de nature scolaire".

PAR CHAHINE ASTOUATI

L'enseignante, un gros pansement sur la tempe, a raconté l'affront qu'elle a subi en plein milieu de son cours. "*Il y a eu d'abord des coups de poing portés sur la porte de la classe où j'enseignais et qui ont suscité une certaine inquiétude chez mes élèves*", a-t-elle confié à ce média." *Puis une femme a voulu entrer dans la classe sans crier gare. Je lui ai demandé ce qu'elle faisait là et j'ai refermé ensuite la porte de la salle de cours derrière elle. Alors, un élève qui fait partie d'une autre classe, le petit frère de cette personne, a violemment cogné sur la* porte *derrière laquelle je me trouvais et le choc m'a fait chuter sur une estrade en ciment. J'ai été blessée à l'arcade sourcilière et transportée à l'hôpital où le médecin a diagnostiqué un entassement au niveau de mes vertèbres cervicales*". Cet incident (grave ou bénin selon le camps où l'on se place) a eu lieu, il y a déjà 2 semaines, et a fait l'objet d'une plainte déposée par l'enseignante auprès d'un tribunal. Celle-ci a, depuis, repris son travail dans le même collège. M. Abdelkrim Amirat, le directeur de l'Education de la wilaya de Tlemcen, a souligné à propos de cette triste affaire qui a eu un assez large écho, de par sa médiatisation par cette chaine de télévision privée avant-hier et par sa reprise dans certains journaux en ligne hier, un incident qui va peut-être relancer le débat sur le phénomène de la violence en milieu scolaire (et malheureusement dans d'autres secteurs) dans notre pays. M. Amirat tient à souligner d'abord que "*cet élève a été traduit en conseil de discipline. Deux sanctions ont été demandées à son encontre: une suspension de ses cours pour une durée limitée et un changement d'établissement. Le conseil de discipline n'a pas encore tranché. Mais il est retourné en classe car nous ne pouvions pas le priver de passer ses examens. Quant à sa parente, elle a fauté en faisant une intrusion brusque dans une salle de cours. Elle devait à l'origine rejoindre le bureau du surveillant général au niveau du CEM, afin de l'informer d'un contentieux de nature scolaire qu'avait son petit frère avec une enseignante. Malheureusement, le surveillant général était absent à ce moment-là et la dame en question, ayant aperçu l'enseignante en train de faire son cours dans une classe à proximité, a voulu lui demander des explications et s'est permis une intrusion inopinée et inacceptable en plein milieu d'un cours*". Ce malheureux fait divers à l'intérieur d'une classe de collège, qui aurait pu facilement être évité juste avec un peu de calme, un minimum de courtoisie réciproque et un sens élémentaire de la responsabilité, est néanmoins révélateur du climat de tension et d'indiscipline qui entoure depuis des années un pan du monde scolaire en Algérie. "*La parente d'élève et l'enseignante*", fait remarquer M. Amirat, *"auraient dû, en faisant abstraction de la réaction coléreuse, peut-être compréhensible mais regrettable d'un enfant et aussi de toutes les humeurs détestables qui peuvent se manifester dans ce genre de situation, convenir simplement d'un rendez-vous serein après la fin du cours, avec un seul but à rechercher: l'intérêt de l'élève!*". Est-ce qu'on peut rêver parfois ?

C. A.

BAC 2017

Des caméras pour faire face à la fraude

Le ministère de l'Education veut absolument éviter la répétition du scénario de juin 2016, s'agissant de l'examen du baccalauréat marqué, on s'en souvient, par une fraude massive qui a nécessité une refonte partielle de l'examen. Le directeur des études au ministère de l'Education nationale, Mouloud Boulsane, a assuré hier que toutes les mesures ont été prises pour assurer la sécurisation de l'examen du baccalauréat 2017 et éviter les problèmes ayant entaché l'examen l'année précédente. Pour la session 2017, "*des améliorations ont été apportées pour assurer la sécurisation de l'examen du baccalauréat à commencer par la sécurisation de tous les centres d'impression des sujets par une commission intersectorielle qui a décidé l'installation de caméras de surveillance au niveau des secrétariats des centres de déroulement de l'examen et des directions de l'éducation à travers l'ensemble du territoire national ainsi que les centres d'impression et la protection des sujets*", a détaillé M. Boulsane qui était invité à la radio.

Toutefois le représentant du MEN a démenti les informations faisant état de la volonté de son administration d'installer des appareils de brouillage au niveau des centres d'examen. Pas plus que Facebook, qui ne sera pas bloqué pendant la durée de l'examen, comme l'avait promis Mme Benghabrit. D'autre part, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, avait indiqué récemment que la question de sécurisation des examens notamment le baccalauréat, avait fait l'objet d'un intérêt particulier du Gouvernement, rappelant la sécurisation des centres d'examen conformément à un plan adopté par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales outre le réaménagement du siège régional de l'Office national des examens et concours (ONEC) à Alger et la réduction des centres d'examen où sont gardés les sujets des épreuves.

C. A.

AIR ALGÉRIE

La grève suspendu par les travailleurs de la maintenance aérienne

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La grève déclenchée hier matin par les travailleurs de la maintenance aérienne de la compagnie Air Algérie a été suspendue en début d'après-midi, a appris l'APS auprès du président du syndicat national des techniciens de la maintenance des avions (Sntma), M. Ahmed Boutoumi.

Cette décision a été prise par la Sntma suite aux négociations engagées mardi matin entre ce dernier et la direction générale d'Air Algérie autour des revendications socio-professionnelles du personnel de la maintenance. Selon M. Boutoumi, une commission ad-hoc, constituée de la Sntma et de responsables d'Air Algérie, va être installée pour étudier toutes les propositions relatives aux revendications des techniciens de la maintenance. "*Nous sommes satisfaits des engagements de l'employeur (Air Algérie*"), a encore précisé le président de la Sntma.

des grévistes expliquent les raisons de leur débrayage

Cette grève se veut comme un acte de protestation de la part des techniciens de la maintenance aéronautique qui se voient "déclassés" après l'adoption de la nouvelle grille salariale.

"*Avant, les techniciens de la maintenance aéronautique étaient classés avant les personnels navigants commercial (Stewards et hotesses de l'air) et après les personnels navigants techniques (Commandants de bord et pilotes) en matière de salaires. Mais les dernières augmentations au profit des PNC, révoltent les techniciens de la maintenance aéronautique qui revendiquent des augmentations de salaires*", explication révèlee par une source qui a souhaité garder l'anonymat. Pour les grévistes, la nouvelle grille des salaires est injuste car au sein des personnels de la maintenance aéronautique, il y a des ingénieurs dont le niveau d'études est supérieur à celui des PNC.

R. R.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Saidal veut conquérir le marché africain

Le PDG du Groupe pharmaceutique Saidal, Yacine Tounsi, a indiqué à Alger que l'Algérie est « *en pôle position* » pour conquérir le marché international, notamment au niveau continental, à travers l'exportation de ses produits.

Dans une déclaration à l'APS, Tounsi a fait savoir que l'industrie pharmaceutique est l'un des secteurs qui se développe à grande vitesse en Algérie, lui permettant ainsi, l'exportation de ses produits. Il a dans ce sens, précisé qu'il existe actuellement 80 unités de production et 150 projets de nouvelles unités, « *ce qui est considérable* », a-t- il dit. Sans donner plus de détail, le PDG de Saidal a révélé qu'au-delà de l'exportation, son Groupe prévoyait l'implantation d'unités de production dans des pays africains.« *Nous sommes en train d'étudier plusieurs projets pour aller investir en Afrique. Ils sont en maturation* », a-t- il déclaré.

R. R.

INFRACTIONS DRESSÉS CONTRE LES ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

23% de PV soumis annuellement à la justice

L'inspecteur général du travail, Akli Berkati, a annoncé hier à Alger que près de 23% des procès-verbaux d'infractions liées à l'application du code du travail dressés par les services de l'Inspection contre les établissements économiques sont soumis annuellement à la justice.

PAR RIAD EL HADI

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une conférence sur l'inspection du travail, M. Berkati a souligné que "*23% du total des procès-verbaux d'infractions dressés par l'Inspection du travail contre les établissements économiques se rapportant en général à la législation du travail sont soumis à la justice, alors que 75% des procès-verbaux restant sont réglés entre l'établissement et les travailleurs sans recourir à la justice mais après l'intervention de l'Inspection lors des visites de contrôle*".

En 2016, l'Inspection du travail a reçu "*près de 40.000 doléances individuelles exprimées par des travailleurs appartenant à divers établissements et inhérentes à la révision des contrats de travail et à la permanisation des travailleurs dans les établissements économiques*" a précisé M. Berkati, indiquant que "*20% de ces doléances ont été satisfaites au niveau des bureaux de conciliation et il est procédé à l'examen graduel des doléances restantes*".

L'inspection du travail effectue en moyenne "*plus de 200.000 visites annuelles ces dernières années, alors que ces visites ne dépassaient pas annuellement les 80.000 en 2005, et ce dans le cadre du contrôle de l'application du code du travail*", a poursuivi le même responsable, ajoutant que le projet du nouveau code du travail prévoit de nouvelles dispositions pour renforcer les missions de l'Inspection et appuyer l'adaptation de la législation algérienne avec les conventions internationales et arabes dans ce domaine. Intervenant à l'ouverture des travaux de cette conférence, le secrétaire général du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed Kheyat a affirmé que l'Inspection du travail "*veille à l'application des législations en vigueur dans le monde du travail, à réaliser la stabilité et la cohésion sociales*", ajoutant que les services de l'Inspection du travail en Algérie "*se sont dotés de programmes modernes pour améliorer leur performance et développer leurs moyens de travail en termes d'organisation et de gestion ce qui leur a permis d'enregistrer un développement positif*".

Le Directeur général de l'Organisation Arabe du Travail (OAT), Fayez Ali Matiri a mis en relief, pour sa part, l'importance de développer le dispositif de l'inspection du travail, et ce en adéquation avec le développement socio-économique des pays arabes, relevant que l'OAT accordait "*un intérêt particulier*" à cette thématique, avant de rappeler la convention arabe relative à l'inspection du travail (1998) qui a été "*largement ratifiée*" outre la réalisation de nombreuses études, rapports et recherches ayant trait à l'inspection du travail dans les pays arabes. L'intérêt accordé à l'inspection du travail "*s'accroit ces derniers temps en raison des développements technologiques que connaît le monde du travail, leurs retombés sur les opportunités d'investissement et l'élargissement de l'activité économique, des conditions de nature à conférer davantage de missions à la fonction d'inspection du travail et démontre l'importance de son rôle dans le suivi de l'application de la loi dans le milieu professionnel*", a ajouté le même responsable. Organisée par l'Institut arabe d'éducation ouvrière et de recherches sur le travail d'Alger relevant de l'OAT en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale avec la participation d'experts, spécialistes et responsables des organismes d'inspection de différents pays arabes, la conférence vise à passer en revue la situation de l'inspection du travail dans les pays arabes, enrichir et débattre les problématiques et difficultés auxquelles font face ces pays et la proposition de solutions à même de faciliter leurs tâches.

R. E.

COMMÉMORATION DU 19 MAI 1956

Les étudiants appelés à prendre conscience de leurs responsabilités

PAR RACIM NIDAL

Les participants à une Conférence organisée hier à Alger ont appelé les étudiants à prendre conscience de leurs responsabilités pour parachever l'édification de l'Algérie, relevant l'importance de "*s'imprégner du nationalisme*" et suivre l'exemple de la génération du 1er novembre.

Lors d'une rencontre organisée par le quotidien El-Moudjahid en collaboration avec l'association Mechaal Echahid à l'occasion de la commémoration de la journée nationale de l'étudiant (19 mai), le Moudjahid et ancien ministre Dahou Ould Kablia a relevé l'importance pour les étudiants de prendre conscience de leurs responsabilités pour parachever le processus d'édification de l'Algérie. Qualifiant cette responsabilité de "*vitale*", M. Ould Kablia a souligné l'impératif de la conjugaison des efforts de tout un chacun pour faire face aux différents défis dictés par la situation prévalant tant sur le plan régional qu'international ainsi que leurs retombés sur l'avenir de l'Algérie. Pour sa part, le Moudjahid et ancien ministre, Djelloul Baghli a appelé les étudiants à "*s'imprégner du nationalisme et accorder davantage d'importance à l'histoire nationale pour en tirer les leçons et suivre l'exemple de la génération du 1er novembre*".

L'adhésion des étudiants à l'Armée de Libération Nationale (ALN) a contribué à "*renforcer ses rangs en cadres jeunes en tirant profit de leurs compétences*", a ajouté M. Baghli, un des fondateurs de l'Union générale des étudiants musulmans Algériens (UGEMA). Après avoir évoqué la stratégie des chefs de la Révolution en matière de formation de jeunes cadres dans de nombreux pays du monde, M. Baghli a relevé le rôle de ces étudiants dans la gestion des différents secteurs sensibles après l'indépendance du pays. A son tour, le Moudjahid Salah Benkobbi a présenté un exposé sur la grève du 19 mai 1956, qualifiant cet évènement de "*message fort*" adressé par les étudiants Algériens au colonisateur français.

Le même intervenant a souligné le rôle des étudiants dans l'internationalisation de la question algérienne à travers leur présence "*efficace*" dans les différentes manifestations internationales. Le 19 mai 1956, des étudiants Algériens ont entamé une grève générale, pour ensuite rejoindre les rangs de l'ALN et son organisation politique le FLN.

R. N.

POT DE VIN À L'UNIVERSITÉ

un enseignant arrêté en flagrant délit

Il a été filmé en train de recevoir un pot de vin par une étudiante !

Un enseignant de l'Université d'Alger 3 (Dely Brahim) a été arrêté hier par les services de sécurité en flagrant délit de corruption au sein même de l'enceinte universitaire alors qu'il recevait une somme d'argent de la part d'une étudiante.

C'est cette dernière qui avait chargé ses camarades de filmer la scène pour pouvoir dénoncer cet enseignant corrompu.

Selon nos sources, l'enseignant n'est pas à son premier coup et a l'habitude de proposer à ses étudiants de payer 10 000 DA contre une bonne note dans le module qu'il dispense.

R. N.

BAPTISÉE "EL-MOUDAMIR"

Livraison du deuxième frégate Meko algérienne

Les Forces navales algériennes se préparent à réceptionner dans les prochains jours, leur deuxième frégate Meko A200 auprès de la firme allemande ThyssenKrupp Marine Systems (TKMS).

Elle vient de quitter le chantier naval à Kiel, au Nord de l'Allemagne où elle a été construite et se diriger vers les côtes algériennes, a révélé, hier, un site d'information en ligne.

La frégate Meko A200, baptisée "El-Moudamir" et portant la matricule "911" fait partie de la commande passée par l'Algérie auprès de la firme allemande en mars 2012 pour un montant de 400 millions d'euros. La première avait été livrée aux forces navales algériennes durant l'été 2015.

La frégate de type Meko A200

La frégate Meko A200, développée initialement par Blohm&Voss, racheté depuis par TKMS, affiche un déplacement de 3.500 tonnes pour une longueur de 121 mètres.

Pour les besoins des forces navales algériennes, elle sera équipée de 8 missiles anti-navires Saab Bofors Dynamics 15 Mark III, de 32 missiles surface-air Umkhonto conçus par le sud-africain Denel Dynamics, d'une tourelle de 76 mm, de deux canons de 35 mm ainsi que de torpilles MU-90 développées par DCNS, Thales et Wass.

La formation des marins algériens appelés à être affectés sur ces navires a été assurée en Allemagne par des instructeurs de la Deutsche Marine pour un montant de 12 millions d'euros, selon des sites allemands spécialisés dans l'information sur les questions défense.

Reste à savoir si l'Algérie a passé la commande des 6 hélicoptères AgustaWestland Super Lynx afin d'armer ces deux frégates.

R. N.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Le marché algérien estimé à 3,3 milliards d'euros à fin 2016

La production pharmaceutique en Algérie a connu une extraordinaire croissance ces dernières années au point où le marché des médicaments s'est développé rapidement.

La taille du marché pharmaceutique algérien était estimée à 3,3 milliards d'euros à fin 2016, a indiqué le directeur de la pharmacie au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Hamou Hafed.

Intervenant lors des travaux de la 18e édition du Forum pharmaceutique international, M. Hafed a précisé que l'approvisionnement en médicaments en Algérie était actuellement assuré par 314 opérateurs privés, 150 grossistes-distributeurs et 9.600 officines de pharmacie.

La part de marché de la production locale de médicaments a été multipliée par 5 durant les cinq dernières années alors que celle des importations (produits finis et en vrac) par les opérateurs privés a diminué de 14,5% sur la même période. Pour 2017, la dotation budgétaire allouée à ce secteur est de 100 milliards de dinars contre 54 milliards de dinars en 2012, a-t-il rappelé.

Durant les trois dernières années, l'Algérie a enregistré l'inscription de plus de 140 nouveaux projets d'investissements dans le domaine pharmaceutique avec une moyenne de trois à quatre unités de fabrication qui voient le jour annuellement, selon M. Hafed qui a soutenu que les pouvoirs publics essaient de maîtriser les dépenses en médicaments notamment à travers la promotion d'une industrie pharmaceutique locale.

La facture d'importation des produits pharmaceutiques a légèrement augmenté (+2,4%) en 2016 à 2 milliards de dollars alors que les quantités importées ont reculé à 23.614,2 tonnes (-12,3%).

De son côté, le directeur des caisses d'assurance sociale au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Djawad Bourkaïb, a fait savoir que 55% de la population algérienne sont couverts actuellement par la sécurité sociale.

Quelque 12,69 millions de cartes Chifa ont été délivrées à ce jour au profit de 36,2 millions de personnes, selon le même responsable qui a souligné que les médicaments représentaient, à eux seuls, 68% des dépenses de la sécurité sociale.

Médicaments : perspectives mondiales et africaines

Intervenant lors de ce forum, le représentant de l'International Medical Studies Algérie, M. Mehdi, a abordé les perspectives des marchés mondial et africain des médicaments. Selon lui, le marché mondial des médicaments atteindra 1.400 milliards de dollars en 2020 dont 28 milliards de dollars pour l'Afrique qui devrait enregistrer une très forte croissance annuelle (8%) de ce marché.

La mise en place de la future Agence africaine du médicament, a-t-il avancé, permettra aux pays africains une harmonisation des législations régissant le marché et une meilleure traçabilité des médicaments et sera ainsi un instrument de lutte contre la contrefaçon de ces produits.

Les travaux de la 18e édition du Forum pharmaceutique, organisée les 15 et 16 mai, se sont teuns en présence de pas moins de 3.000 participants et près de 60 laboratoires pharmaceutiques nationaux, internationaux et africains, représentant 32 pays d'Afrique et d'ailleurs.

Les débats portent sur deux thèmes essentiels : "*L'amélioration de la gouvernance du monde pharmaceutique africain et mondial*" et "*Le développement de l'industrie pharmaceutique africaine et la coopération intracontinentale*".

En marge de ces débats, des ateliers sont prévus pour aborder les questions liées à l'éthique, la déontologie et la réglementation, les qualifications liées à la profession, la recherche biomédicale ainsi que les bonnes pratiques pharmaceutiques.

Il est également question de discuter de l'amélioration de l'accès aux médicaments essentiels et aux innovations thérapeutiques, de la qualité et de la fiabilité des médicaments et de la promotion d'une utilisation rationnelle des médicaments.

Créé en 1999 par le Conseil africain des ministres de la Santé à Yaoundé (Cameroun), le Forum pharmaceutique international a tenu sa première session en 2000 au Bénin. Sa dernière édition, la 17e, a eu lieu en Tunisie.

R. E.

DANS LE BUT DE SOUTENIR L'INFLATION DANS LA ZONE EURO

Le FMI invite l'Allemagne à investir et à augmenter les salaires

L'Allemagne devrait utiliser ses recettes fiscales croissantes pour investir dans des projets d'infrastructure qui renforceront son potentiel de croissance et inciter les employeurs à augmenter les salaires pour soutenir l'inflation dans la zone euro, a déclaré le Fonds monétaire international.

Ces recommandations du FMI vont à l'encontre de l'opinion défendue par le ministre allemand des Finances, Wolfgang Schäuble, qui réfute les critiques selon lesquelles l'Allemagne n'investit pas assez.

Dans un rapport publié après ses rencontres annuelles avec les responsables allemands, le FMI juge que l'excédent des comptes courants de l'Allemagne, vaste et persistant, reflète le niveau élevé de l'épargne allemande et une amélioration des opportunités d'investissement à l'étranger.

"*L'Allemagne devrait adopter un ensemble coordonné de politiques budgétaires et structurelles pour préserver ses forces et relever les défis qu'il lui reste, notamment la réduction de ses déséquilibres extérieurs*", juge le FMI.

Un responsable du Fonds a déclaré au cours d'une conférence de presse que, selon les estimations du FMI, l'excédent des comptes courants de l'Allemagne devrait reculer à 7,5% de son produit intérieur brut (PIB) en 2022 contre 8,3% l'an dernier. Il a ajouté qu'un excédent compris entre 2,5% et 5% serait approprié.

L'excédent commercial allemand est depuis des années une source de tensions avec les Etats-Unis, le FMI et d'autres pays de la zone euro, qui réclament à Berlin d'agir davantage pour redresser une demande mondiale apathique.

L'Allemagne rejette ces critiques. Elle affirme qu'elle accroît ses investissements et que son excédent reflète en partie la qualité de ses produits.

Dans son rapport, le FMI juge l'économie allemande en bonne santé mais souligne que l'investissement privé manque de dynamisme et que le vieillissement de la population pèse sur ses perspectives de croissance à long terme.

"*La marge de manœuvre budgétaire devrait être consacrée à des initiatives qui renforcent le potentiel de croissance, telles que l'investissement dans les infrastructures physiques et numériques, la prise en charge de l'enfance, l'intégration des réfugiés et l'allègement des charges fiscales sur le travail*", écrit le FMI.

R. E.

TINDOUF

Entrée en service d'une laiterie au début de Ramadhan

Une nouvelle laiterie devra entrer en production au début du mois de Ramadhan dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris des responsables de l'antenne locale de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi).

Monté dans le cadre du dispositif de l'Andi pour un investissement de plus de 120 millions DA, ce projet vient de voir finalisées toutes ses procédures d'organisation matérielle et n'attend plus que sa dotation en poudre de lait, de l'Office national du Lait, pour entamer la production de lait en sachets et de dérivés de lait, a précisé à l'APS le responsable de l'antenne de l'Andi, Khaled Bouâame.

Les autorités locales ont sollicité les parties concernées pour l'approvisionnement de cette nouvelle unité, seconde du genre dans la wilaya, en poudre de lait, en vue de contribuer à la couverture d'une large partie des besoins locaux de ce produit vital, très demandé notamment pendant le mois de Ramadhan, a ajouté M. Bouâame.

La zone d'activité de la wilaya de Tindouf a connu une nette dynamique avec l'entrée en exploitation de certaines entreprises de production, montées par le biais de l'Andi, à l'instar d'entités spécialisées dans la production de matériaux de construction, de bitume et de divers autres produits, a souligné le même responsable.

OUARGLA

Réception de 3 piscines de proximité cette année

Trois piscines de proximité vont être réceptionnées, avant la fin de l'année en cours, par le secteur de la Jeunesse et des Sports (DJS) dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris des responsables locaux du secteur.

D'un investissement public de près de 680 millions DA accordé au titre du programme de soutien à la croissance économique, ces piscines, implantées dans les communes Aïn El-Beïda, Blidet-Amor et Sidi-Slimane, visent à développer la pratique de la natation dans la région, à combler le déficit en structures récréatives et de loisirs et à promouvoir les capacités de jeunes.

Ces structures disposent chacune d'un bassin de 25,5 m de long sur 12,5 m de large, deux vestiaires, deux douches et une salle de sports, ainsi que des équipements techniques d'épuration, recyclage et de chauffage de l'eau, d'une infirmerie et d'une cafétéria, a-t-on signalé.

Le secteur de la jeunesse et des sports s'est vu accorder aussi, au titre des programmes de développement communaux et de wilaya, d'une enveloppe supplémentaire de 580 millions DA pour la concrétisation de 59 opérations octroyées à la wilaya en 2016 et 2017 et portant sur la réalisation de stades de proximité, d'aires de jeux et autres structures sportives et juvéniles, a-t-on fait savoir à la DJS.

APS

SALON DE L'AGRICULTURE D'ATH YENNI

Appels à encourager la relève

Le Salon de l'agriculture de montagne, organisé le week-end passé à Ath Yenni (35 km au sud-est de Tizi-Ouzou), s'est fixé comme objectif l'encouragement de la relève et la transformation des produits agricoles, ont annoncé, vendredi, les organisateurs.

PAR BOUZIANE MEHDI

"*L'agriculture de montagne, qui permettait aux familles d'Ath Yenni de vivre en autosuffisance, a été marginalisée et délaissée par les jeunes qui lui préfèrent d'autres secteurs d'activité, notamment les services*", a indiqué, à l'APS, Smaïl Deghoul, président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette localité, perchée à près de 900 m d'altitude.

"*Nous voulons inciter les jeunes à s'intéresser à ce créneau en les informant des différents dispositifs mis en place par l'Etat pour encourager et promouvoir le secteur agricole*", a-t-il souligné, mettant l'accent sur "*la nécessité d'aller vers la transformation afin de donner aux produits agricoles une valeur ajoutée et permettre ainsi aux familles qui pratiquent cette activité d'augmenter leurs rentrées d'argent*".

Interrogé sur ce problème de relève, des agriculteurs, rencontrés à l'occasion de ce salon, ont expliqué cette situation par, notamment, la décennie noire durant laquelle les familles n'allaient pas dans leurs champs situés en forêts ainsi que par l'absence d'accès vers les champs, qui faute de pistes agricoles sont enclavés.

L'agriculteur (arboriculteur et maraîcher), Abdelmoumène Rabah, du village Ath Larbaâ, a ainsi souligné que l'ouverture de pistes agricoles permettrait de relancer cette activité, qui représente pour lui une passion qu'il continue à exercer malgré les changements climatiques, qui au lieu de le décourager, le poussent à constamment s'adapter. Pour sa part, le doyen des agriculteurs, Abdelkader Amhis, âgé de 86 ans et encore en activité, raconte qu'il s'est lancé dans cette activité à l'âge de 21 ans comme laboureur avec des bœufs lui appartenant. Il se souvient que beaucoup de familles d'Ath Yenni vivaient de l'agriculture, notamment de la vente d'huile d'olive et de la cerise.

M. Amhis a déploré l'état d'abandon de ces champs alors que, pour lui, c'est de nos jours que l'agriculture est plus facile à pratiquer avec la mécanisation, appelant à l'ouverture de pistes et l'entretien de celle déjà existantes.

Le doyen des agriculteurs a conclu fièrement : "*Durant cette saison, j'ai greffé 23 merisiers, dont 17 ont pris, et 26 oléastres, qui ont tous pris. Et avec l'aide de ma femme, j'ai produit 300 litres d'huile d'olive*."

Une agriculture biologique à préserver

S'agissant du type d'agriculture pratiquée à Ath Yenni, le président d'APC, Smaïl Degoul, a indiqué que la population locale pratiquait une poly-agriculture biologique allant du maraîchage à l'arboriculture (oliviers, figuiers, cerisiers, poiriers), et de l'apiculture à l'élevage bovin, en passant par la cuniculture, l'aviculture et l'élevage ovin. "*Une large palette d'activités que le salon vise à préserver et à promouvoir*", a-t-il dit.

Cette diversité a été mise en avant par les 15 agriculteurs qui ont animé l'exposition de cette deuxième édition du Salon de l'agriculture de montagne, organisée jeudi et vendredi par la commune et la subdivison agricole d'Ath Yenni. Cet évènement a permis de présenter sur les étalages des légumes de saison, de fèves et de petits pois, bio et issus de semences locales et familiales, du miel, de l'huile d'olive et des figues sèches, a-t-on constaté.

Un consultant en tourisme alternatif, Senhadj Mohand Saïd, rencontré sur place, a souligné l'importance de préserver cette agriculture de montagne dans la perspective de l'intégrer dans un projet de tourisme solidaire, à côté du bijou qui fait déjà la réputation d'Ath Yenni, et des nombreuses autres activités organisées dans cette localité accrochée à un flanc de la montagne du Djurdjura.

Dans ce projet de tourisme solidaire, l'agriculture biologique de montagne, comme celle pratiquée à Ath Yenni, a un rôle important à jouer pour attirer les touristes nationaux et étrangers, et cela en coordination avec d'autres secteurs, dont l'artisanat traditionnel et le tourisme (la région étant dotée de sites naturels exceptionnels), ce qui permettra de diversifier les revenus des familles et de les fixer sur place, a expliqué M. Senhadj.

B. M.

TIARET, PRÉSERVATION DE L'IDENTITÉ NATIONALE`

Le rôle des zaouias mis en exergue

Les participants au sixième colloque national Hommes en mémoire ont mis en exergue, à Sougueur (Tiaret), le rôle des zaouias dans la préservation de l'identité et de la religion musulmane dans la société algérienne.

Dans ce sens, le cheikh de la zaouia Al Chaalal, organisatrice de cette rencontre, Mahmoud Chaâlal, a affirmé que les zaouias ont marqué les étapes d'évolution de l'Etat algérien depuis l'époque de l'Emir Abdelkader à ce jour par son œuvre de sauvegarde des valeurs de l'Islam, des traditions des Algériens et des constantes de la nation algérienne, tout en rappelant leur rôle de consécration de l'identité arabo-musulmane et des valeurs de la société algérienne durant l'occupation française. Dr Chaâlal, qui occupe également le poste de président de l'Union nationale des zaouias, a ajouté que les zaouias avaient un rôle dans la démarche de réconciliation nationale à l'issue de la décennie noire, soulignant que l'œuvre de réconcilier les belligérants figure parmi leurs missions. Les participants à cette rencontre de deux jours, abritée par le

centre culturel de loisirs de Sougueur, ont abordé les parcours des cheikhs de la zaouia d'Al Chaâlal, fondée en 1847 à Lardjem (Tissemsilt), ville natale du cheikh Benaouda Chaâlal et transférée à Sougueur en 1900 par cheikh Mohamed Benaouda. Les travaux de la première journée ont été marqués par une communication animée par le Pr Kaddour Brahim El Mehadji de l'université d'Oran, qui a abordé la vie du cheikh Mohamed Ben El Missoum Chaâlal né en 1931.

Cet éminent cheikh, connu pour sa dévotion et sa culture, ayant servi comme imam pendant 25 années à la vieille mosquée de Sougueur, a étudié le fiqh à la zaouia de Ben Tekkouk de Mostaganem et les langues et les lettres à l'université d'Oran, a évoqué le conférencier.

En outre, des élèves de la zaouia récitants du Coran ont été honorés, en présence des autorités locales.

ORAN

Hommage au Pr Hammana Boukhari

Le professeur Hammana Boukhari, plusieurs fois représentant de l'Algérie dans les congrès internationaux de philosophie et enseignant de cette discipline, a été honoré au début de ce mois de mai par l'Université d'Oran 1.

PAR BOUZIANE MEHDI

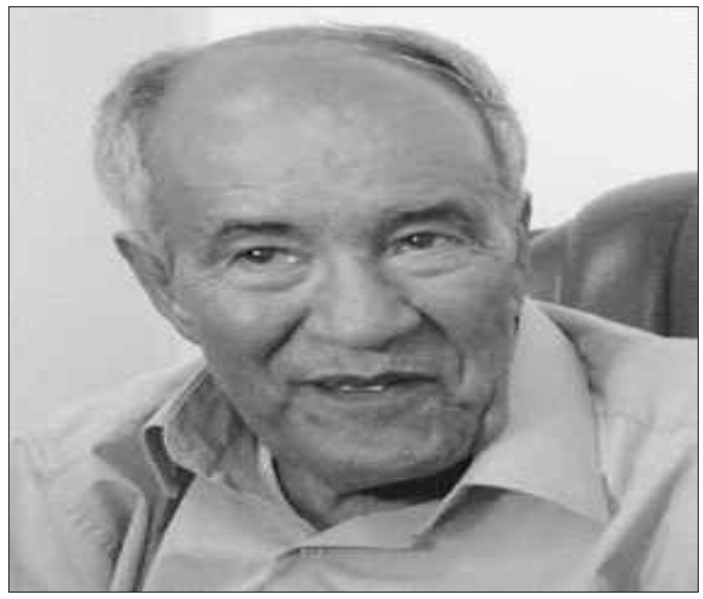

En effet, un vibrant hommage a été rendu par des enseignants et des étudiants à cette figure de proue dans les domaines de la communication et de l'enseignement supérieur, connue pour ses écritures et ses travaux de recherche. Dans une allocution pour la circonstance, le Dr Hammana a déclaré que *« cette distinction se veut une récompense et une reconnaissance, pas seulement à sa personne, mais également au savoir et aux valeurs de la foi et de la morale »*, soulignant que *« la connaissance est un droit fondamental »* et que l'université veille de tout temps à honorer les intellectuels et les penseurs d'Algérie. Après avoir évoqué le parcours du Pr Hammana Boukhari, le recteur de l'Université Oran 1, Senouci Mohamed, a qualifié ce grand penseur de *« voix algérienne de philosophie dans de nombreux pays »*, tout en rappelant qu'il avait enseigné à l'Université d'Oran depuis le début de sa création et encadré des travaux de recherche, participé à de nombreux congrès internationaux et contribué à la création de l'Institut de philosophie d'Oran.

Boukhari Hammana a entamé un parcours militant à un jeune âge en tant que membre dans l'Organisation civile du Front de libération nationale (OCFLN) en 1954 et en tant que président de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA) au Caire (Egypte) durant les années 50 du siècle dernier.

Il fut le premier étudiant ayant obtenu une bourse d'études par le Front de libération nationale et de l'Egypte et le premier à détenir un passeport algérien à l'époque, a évoqué Mohamed Senouci.

Pour sa part, le recteur de l'Université des sciences sociales et de civilisation musulmane de l'Université d'Oran 1, Dahou Feghrour, a souligné que cet hommage est une occasion pour honorer le parcours d'un homme, considéré comme une encyclopédie, un moudjahid pendant la glorieuse guerre de Libération nationale et un militant après l'Indépendance pour avoir été le premier chef de département de psychologie (1972-1980) ayant contribué à l'arabisation de la philosophie (1980-2000).

En reconnaissance à ses contributions intellectuelles, le département d'histoire relevant de la faculté sus-indiquée envisage d'organiser, au mois de novembre prochain, un colloque sur son parcours et sa production intellectuelle, a ajouté M. Feghrour. Le Pr Boukhari Hammana avait également occupé le poste de chef du bureau de l'agence Algérie Presse Service (APS) au Caire et au Moyen-Orient (1966-1972). Il a participé à de nombreux congrès internationaux à l'intérieur et à l'extérieur du pays et a écrit plusieurs ouvrages dans les deux langues (arabe et français), dont, notamment, *La perception sensitive chez El Ghazali, L'enseignement chez El Ghazali, Ibn Khaldoun, sa vie et son influence*, *La philosophie et la révolution algérienne* et autres en cours d'édition.

En outre, il a occupé plusieurs postes dont celui de fonctionnaire à l'ambassade d'Algérie au Caire (département Ligue arabe 1964-1966), selon le président de la cellule de communication de l'Université d'Oran 1, le Pr Morsli Laredj. A l'occasion de cet hommage, à l'initiative du département de l'information et de la communication, l'Université d'Oran 1 a exposé des photos du Pr Hammana Boukhari avec plusieurs dirigeants arabes et étrangers.

B. M.

ANNABA, MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

La spéculation sur le ciment bat son plein

La spéculation sur la ciment, à Annaba, bat son plein sur le marché. Le prix du sac de 50 kg a dépassé la barre des 900 dinars. Les programmes de construction sont sérieusement menacés, non seulement à Annaba, mais dans toute la région du nord-est du pays. Comble de l'ironie, ceci intervient au moment où Abdelmalek Sellal et Abdesselem Bouchouareb annoncent en grande pompe l'exportation de ce produit bientôt. Les promoteurs immobiliers accusent la cimenterie de Hadjar-Essoud et certains importateurs. Ils réclament des investigations approfondies. Pour de nombreux promoteurs immobiliers, la cimenterie de Hadjar-Essoud, dans la wilaya de Skikda, où l'on signale une main-mise des spéculateurs, serait incontestablement derrière cette situation qui menace carrément la réception dans les délais prescrits des programmes d'habitat et des travaux publics inscrits par les pouvoirs publics au profit non seulement d'Annaba, mais aussi des villes limitrophes. Depuis un certain temps, c'est la fièvre du ciment qui s'empare des spéculateurs. Certains entrepreneurs affirment que le marché local du ciment continue de connaître une flambée des prix pour atteindre, la semaine écoulée, l'overdose. Du jamais vu ! Sur le marché de détail, le sac de 50 kg est cédé à 900 DA, alors que le prix au niveau de l'usine de Hadjar-Essoud est estimé à 340 dinars, soit plus du double. Les « *barons du ciment , agglutinés à l'accès principal de l'usine en question, sont à l'origine de la flambée des prix* », dénoncent certains promoteurs. Et devant une situation, au fil des jours, devenue intraitable, les chefs d'entreprises de construction, en charge d'importants programmes d'habitat, clament haut et fort, l'ouverture par la gendarmerie d'une enquête ou d'une vérification devant passer au peigne fin tous les dossiers des clients de la région : Annaba, Skikda, El-Tarf, Souk-Ahras et Guelma. Certains protestataires signalent que les bons de livraison visés par le service commercial sont écoulés au grand jour et à des prix forts, à l'entrée de la cimenterie. Ils dénoncent à ce sujet un *« environnement pollué par l'informel, les fausses déclarations aux lieu et place, des facturations »*. Cette atmosphère délétère renseigne sur l'ampleur des agissements de cette hydre que représente ce fléau qui gangrène la société, dilapide les biens publics sans vergogne, se croyant au dessus de la loi. Pour le moment, ont tenu à signaler des promoteurs, le prix du sac du ciment est respecté par Lafarge Algérie seulement. En revanche, ils dénoncent les agissements de certains importateurs de ciment qui participent pleinement au phénomène de la spéculation, en raison d'une forte demande sur ce produit, sachant que durant cette période, ponctuée par un climat sec, tous les chantiers sont engagés dans la réalisation des différents programmes. Une situation qui coïncide souvent avec les arrêts techniques pour maintenance des usines. A rappeler tout de même qu'en 2012, une vaste opération de contrôle et vérification des dossiers des clients a été lancée par le service commercial de la cimenterie de Hadjar-Essoud sous l'œil attentif des enquêteurs de la Gendarmerie. Cette action, à la demande de la justice, a permis de mettre au grand jour, plus de 200 dossiers de clients falsifiés. Plusieurs entrepreneurs impliqués purgent depuis des peines d'emprisonnement allant de 3 à 5 ans !

ANNABA

Le Salon de la Production nationale ouvre ses portes demain

Fièle à ce qui est devenue maintenant une tradition, la Chambre de Commerce et d'Industrie Seybouse de Annaba organisera, du 18 au 22 mai 2017, le Salon de la production nationale « Made in Algeria ». C'est sous l'égide du wali que ce salon ouvrira ses portes au Palais de la culture Mohamed-Boudiaf. Ainsi, après les différents « Build » et la Conférence internationale du tourisme, tenue du 26 au 28 avril passés, l'équipe de la CCI Seybouse continue sur sa lancée afin de valoriser la production nationale et par là les produits proposés par les producteurs et autres industriels. Il faut aussi signaler que Djouadi Azzedine, le nouveau président de la Chambre et son staff, ne ménagent aucun effort pour créer des contacts avec des pays étrangers et les pousser à établir une coopération économique rentable pour les deux parties. La dernière délégation conduite par Son Excellence l'ambassadrice de l'Indonésie a été reçue au siège de la Chambre. Il se trouve que ce pays frère par la religion est distant de plusieurs milliers de kilomètres du nôtre mais a des relations très amicales avec nous. Pour revenir à ce Salon de la production nationale, il faut noter qu'il se tient à quelques jours du mois sacré de Ramadhan durant lequel la consommation par les ménages dépasse parfois l'entendement.

TIPASA

Les produits maraîchers disponibles

Les produits maraîchers seront largement disponibles sur les marchés de la wilaya de Tipasa durant le mois de ramadan. *« Les différents produits seront fortement disponibles car nous avons enregistré un pic de production et nous dépassons les prévisions faites »*, a indiqué Hamid Bernaoui, SG de la Chambre d'agriculture de Tipasa, en marge de la 15e édition des cultures maraîchères et de la fraise qui s'est tenue au niveau du siège de la chambre.

Inaugurée mercredi par Moussa Ghellaï, wali de Tipasa, cette édition a vu la participation de plus de 100 exposants. Mouhouche Brahim, enseignant à l'Ecole nationale supérieure agronomique (ENSA), a rappelé la nécessaire *« rationalisation de l'utilisation de l'eau »* à plus forte raison en ces temps où l'impact du stress hydrique, l'élargissement des périmètres irrigués et la croissance démographique se fait de plus en plus ressentir. Il a recommandé d'opter pour des méthodes d'irrigation plus optimales comme l'utilisation du goutte-à-goutte qui permet une mobilisation d'une quantité nécessaire d'eau et un rendement satisfaisant des cultures maraîchères.

CÔTE D'IVOIRE

Incertitude sur la signature d'un accord avec les mutins

La mutinerie a pris de l'ampleur, avant-hier, en Côte d'Ivoire avec des troubles à travers le pays. Abidjan a annoncé avoir conclu un accord avec les soldats, mais ces derniers attendent d'en connaître la teneur pour décider de la suite du mouvement. La mutinerie des soldats ivoiriens a gagné de l'ampleur, lundi 15 mai, avec des tirs nourris signalés à Abidjan et à Bouaké, les deux plus grandes villes du pays, ainsi que dans des localités de provinces. Les mutins, dont le mouvement de protestation a repris vendredi, réclament les reliquats des primes promises par le gouvernement. Il y a plusieurs mois, ils avaient demandé 12 millions de francs CFA de primes (18.000 euros) pour chacun d'eux, et obtenu le versement en janvier de 5 millions de francs CFA (7.500 euros). Le pouvoir leur avait promis les 7 millions restants par tranche à partir de ce mois de mai.

"Un accord a été trouvé", a annoncé lundi soir à la télévision nationale le ministre de la Défense ivoirien, Alain-Richard Donwahi, sans en donner les détails. La déclaration diffusée sur la chaine nationale a duré moins de deux minutes. Joint au téléphone à Bouaké par l'AFP, un mutin a indiqué que lui et ses camarades "*attendaient de connaître le contenu de l'accord*" avant de décider de la suite de leur mouvement. L'agence Reuters indique, pour sa part, que le texte a été rejeté par deux représentants des mutins sans en préciser l'identité. Quelques minutes après la déclaration du ministre, des tirs ont été entendus au Camp Gallieni au centre-ville d'Abidjan et à Bouaké, sans qu'on sache s'il s'agit de manifestations de joie ou d'un refus, relaie l'AFP.

"Des mutins cagoulés ont dressé des barrages"

Lundi matin, les voies d'accès à Akouedo (Est), notamment à l'une des principales artères de la zone, le boulevard François-Mitterrand, étaient fermées, empêchant les habitants de l'est de la ville de se rendre dans le centre d'Abidjan.

"*Des riverains que j'ai pu joindre m'ont signalé qu'ils entendaient des tirs réguliers depuis 23 h, [dimanche] soir, tandis que des mutins cagoulés, qui ont dressé des barrages dans la zone bloquant certains axes routiers ce matin, tirent des rafales en circulant à mobylette*", indiquait Arnaud Froger, correspondant de France 24 en Côte d'Ivoire.

Menaces de "sanctions sévères"

Du côté de Bouaké, deuxième ville de Côte d'Ivoire et épicentre de la mutinerie, des tirs fréquents étaient également signalés dans la matinée, malgré les menaces de "*sanctions sévères*" de l'état-major et des négociations en cours. "*D'après plusieurs témoignages, les habitants de Bouaké sont terrés chez eux, alors que les mutins patrouillent en ville, c'est l'illustration que les autorités peinent à restaurer l'ordre et le calme dans le pays après quatre jours de mutinerie*", signalait Arnaud Froger.

"*Ce n'est pas un coup d'État. Nous voulons nos primes. Le président (Alassane Ouattara) a signé un papier pour dire qu'il était d'accord pour nos primes. Quand il paiera, on rentrera chez nous*", avait déclaré sous couvert d'anonymat un porte-parole des mutins au camp du 3e bataillon d'Infanterie de Bouaké.

R. I. / Agences

69e ANNIVERSAIRE DE LA NAKBA

La lutte continue "pour une Palestine libre et indépendante"

Le peuple palestinien commémorait lundi le 69e anniversaire de la Nakba avec "beaucoup d'espérance et de détermination" quant à la poursuite de son combat pour libérer la Palestine de l'occupation israélienne et mettre fin à la politique d'apartheid, de discrimination et du terrorisme d'un Etat hors la loi, rapportent les médias palestiniens.

La "Nakba" désigne la "catastrophe" que fut pour les Palestiniens la création d'Israël en 1948 sur les trois quarts de la Palestine poussant plus de 760.000 Palestiniens, aujourd'hui quelque 4,8 millions avec leurs descendants, à se réfugier dans des pays voisins. La catastrophe de la Nakba fut aussi la destruction, entre 1947 et 1949, de plus de 500 villages palestiniens, dont le plus connu est Deïr Yassine, avec ses 250 habitants massacrés par les forces d'occupation.

Les statistiques actuelles affirment qu'Israël occupe plus de 85% de la superficie globale des terres alors que les Palestiniens ne détiennent que 15%. Depuis 1948, les Palestiniens ne cessent de réaffirmer leur détermination à recouvrer leurs droits spoliés par l'occupant israélien. Cette année, c'est dans une conjoncture très particulière, mais avec beaucoup d'espérance et de détermination que le 69e anniversaire de la Nakba est commémoré par tous les Palestiniens, où qu'ils résident, souligne la presse palestinienne.

A cette occasion, les Palestiniens dénoncent, dans un message délivré au monde entier, "*soixante-neuf ans de souffrance, de malheurs et de massacres pour un peuple digne, soixante-neuf ans d'injustice imposée à un peuple sur sa terre, soixante-neuf ans de déportation d'un peuple pour le remplacer par un autre peuple*".

En dépit de toutes les mesures de cette occupation illégale, une occupation aveugle, une occupation qui dure, "les Palestiniens ont fait preuve, depuis 1948, de résistance, de patience, de détermination, de courage, et de persévérance. Le peuple palestinien demeure ainsi "*un peuple toujours debout, un peuple toujours attaché à sa terre, à ses racines et à sa Palestine*".

De plus, les Palestiniens commémorent les 69 ans de la catastrophe dans un contexte national et régional particulier marqué notamment par la poursuite de l'occupation et de la colonisation dans les territoires palestiniens, par un soulèvement populaire spontané en Cisjordanie, par la grève de la faim collective et illimitée de plus de 1.700 prisonniers palestiniens depuis plus d'un mois dans les prisons israéliennes, par les agressions israéliennes permanentes dans la bande de Ghaza qui subit un blocus inhumain depuis juin 2006, et l'absence de perspectives pour l'avenir.

Depuis 1948, les forces d'occupation violent les droits les plus fondamentaux d'un peuple et ont appliqué, en 69 ans, toutes les mesures inhumaines illégales à l'encontre des Palestiniens. Israël en a emprisonné plus d'un million, il en a massacré et assassiné des milliers, il a occupé tous leurs territoires. L'Etat d'occupation a créé le problème des réfugiés palestiniens qui vivent dans des conditions humanitaires épouvantables dans les pays voisins et à l'étranger, et qui souffrent en permanence.

"*Cet état d'apartheid est le seul Etat qui, encouragé par les grandes puissances internationales, n'a jamais appliqué aucune résolution des Nations unies, pas plus que les accords de paix signés*", dénoncent les Palestiniens dans leur message.

"*En 69 ans, Israël a toujours été un Etat illégal, un Etat hors la loi, un Etat d'apartheid, un Etat colonial, un Etat qui considère les citoyens arabes des territoires de 1948 comme des citoyens de seconde zone, un Etat qui a construit le mur de la honte en Cisjordanie, un Etat qui impose un blocus inhumain à la population civile de Ghaza, un Etat qui érige tous les jours de nouvelles colonies dans les Territoires, un Etat qui vole tous les jours les ressources naturelles appartenant aux Palestiniens, un Etat qui n'a toujours pas de frontières et un Etat qui refuse toutes les initiatives de paix régionales et internationales*", déplorent-ils citant, à titre d'exemple, les agressions quotidiennes, les mesures atroces, les massacres, les déportations, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre…

Poursuive le combat et les sacrifices

Les Palestiniens s'interrogent aussi dans leur message : "*69 ans de violation de nos droits ne suffisent-ils pas ? Le temps n'est-il pas venu de réagir et d'imposer à cet état d'apartheid l'application du droit international ? Le temps n'est-il pas venu d'instaurer la justice en Palestine ? Les Palestiniens n'ont-ils pas le droit de vivre, après tant d'années de souffrance, dans un état libre et indépendant?.*"

Ils se sont dits résolus à poursuivre le combat et les sacrifices pour recouvrer la liberté "*quelles que soient les mesures d'apartheid et de terrorisme d'Etat pratiquées*". "*Nous n'oublierons jamais l'histoire noire de cette occupation illégale et ses différents crimes contre notre population civile*", s'engagent-ils dans leur message, en soulignant leur ferme attachement à leur terre.

Ils ont aussi insisté sur le droit au retour de tous les réfugiés palestiniens pour qu'ils puissent retrouver leurs villes et leurs villages d'origine et sur la poursuite de la résistance sous toutes ses formes "*afin de vivre en liberté sur une terre appelée Palestine et qui s'appellera toujours Palestine*".

Outre le droit au retour, les Palestiniens ont réclamé une nouvelle fois "*le droit de créer un Etat libre et indépendant, avec El-Qods comme capitale*", tout en se disant "*prêts à vivre en paix, une paix durable, mais une paix qui passera avant tout par la justice, par l'application du droit international, par la fin de l'occupation illégale, et par la réalisation de toutes les revendications légitimes du peuple palestinien*".

Ils ont, enfin, réaffirmé que "*la lutte continuera pour une Palestine libre et pour une Palestine indépendante*" tout en se disant convaincus que "*la liberté approche, et que la justice triomphera*".

R. I. / Agences

AVEC ÉDOUARD PHILIPPE À MATIGNON

Emmanuel Macron veut aussi diviser la droite

En nommant le député-maire LR du Havre, Édouard Philippe, au poste de Premier ministre, le président français Emmanuel Macron entend rallier une partie des représentants de la droite modérée et provoquer, à terme, une scission chez Les Républicains.

Jour après jour, la recomposition politique imaginée il y a de nombreux mois par Emmanuel Macron s'opère, conformément à ses prédictions. Après l'effondrement du Parti socialiste durant la campagne présidentielle, ce pourrait bien être au tour du parti Les Républicains (LR) de se déchirer durant la campagne des élections législatives.

En choisissant le juppéiste Édouard Philippe à Matignon, lundi 15 mai, Emmanuel Macron a réussi son pari de rallier à lui un petit groupe d'élus LR et des centristes de l'UDI. La manœuvre n'était pas gagnée d'avance. Ces représentants de la droite dite "modérée" attendaient des gages avant de répondre à l'appel du nouveau président de la République. La nomination du député-maire du Havre, qui a déclaré lundi soir sur TF1 s'inscrire "*dans une logique de recomposition de la vie politique*", a, donc, visiblement convaincu.

Il n'a ainsi pas fallu attendre longtemps après la passation de pouvoir entre Bernard Cazeneuve et Édouard Philippe pour que 21 élus LR et UDI publient une tribune appelant "*leurs familles politiques*" à répondre favorablement "*à la main tendue par le président de la République*". Parmi les premiers signataires, on retrouve, notamment, le maire de Tourcoing, Gérald Darmanin, le député des Hauts-de-Seine Thierry Solère, le maire de Reims, Arnaud Robinet, le maire d'Angers, Christophe Béchu, le maire de Coulommiers, Franck Riester, l'ancienne maire de Strasbourg, Fabienne Keller, l'ex-ministre des Transports Dominique Bussereau, le maire de Nice, Christian Estrosi, ou encore le maire de Châlons-en-Champagne, Benoist Apparu. Ils ont été rejoints dans la soirée par d'autres personnalités, parmi lesquelles Nathalie Kosciusko-Morizet et Jean-Louis Borloo.

"*La nomination par le président de la République d'Édouard Philippe, député-maire Les Républicains du Havre comme Premier ministre, représente un acte de portée symbolique considérable, écrivent les élus dans leur communiqué. La droite et le centre doivent prendre la mesure de la transformation politique qui s'opère sous ses yeux. Plutôt que les anathèmes, les caricatures, les exclusions, nous demandons solennellement à notre famille politique d'être à la hauteur de la situation de notre pays et de l'attente des Français qui, au lendemain de l'élection d'Emmanuel Macron, attendent de nous d'être au rendez-vous de l'intérêt général. Nos familles politiques de la droite et du centre doivent répondre à la main tendue par le président de la République.*"

"Je ne cherche pas à les faire venir, je cherche à les déstabiliser en leur ouvrant les bras"

Concrètement, cette volonté de travailler main dans la main avec Emmanuel Macron pourrait se traduire par la nomination de certains d'entre eux au gouvernement, dont l'annonce de la composition était prévue hier en fin d'après-midi. La liste des dernières investitures de La République en marche pour les législatives, attendue aujourd'hui, pourrait elle aussi réserver quelques surprises, les circonscriptions de la plupart de ces élus de la droite modérée ayant été jusqu'à présent laissées vacantes.

Du côté des Républicains, on préfère minimiser la nomination d'Édouard Philippe à Matignon. Le comité de campagne, qui s'était réuni lundi matin sous la présidence de François Baroin, a souligné qu'il ne s'agissait "*en aucun cas d'une coalition gouvernementale mais bien d'une décision individuelle*". Et Bernard Accoyer, secrétaire général de LR, l'a pressé de sortir de l'ambiguïté : "*Ce Premier ministre soutiendra-t-il les candidats En Marche !, du président de la République qui vient de le nommer, ou soutiendra-t-il les candidats LR-UDI, ceux de sa famille politique ?*"

Déjà fracturé par une campagne présidentielle compliquée, le parti Les Républicains aura du mal à retrouver de la sérénité pour les législatives. Une situation conforme à la stratégie décrite par Emmanuel Macron dès l'automne 2016. Dans un reportage d'*Envoyé Spécial* diffusé le 11 mai sur France 2, on le voit, en effet, expliquer à son équipe, juste après la victoire de François Fillon à la primaire, vouloir "*déstabiliser une partie de la droite qui ne se retrouve pas dans le vote Fillon*". "*Pour des raisons politiques, les états-majors ne viendront pas. On le sait très bien, on en a fait le diagnostic très tôt, poursuit-il. Donc je ne cherche pas à les faire venir, je cherche à les déstabiliser en leur ouvrant les bras, pour que le coût de la rupture soit de leur côté.*"

Édouard Philippe fait, en effet partie de cette droite dite "*modérée*" que ciblait Emmanuel Macron depuis plusieurs semaines. Ce proche d'Alain Juppé était l'un des porte-paroles de l'ancien Premier ministre durant la primaire de la droite. Il est aussi de ceux qui ont quitté l'équipe de campagne de François Fillon début mars, lorsque ce dernier a refusé de se désister au moment de sa mise en examen.

"Macron pense à 90% la même chose que moi"

Trois semaines après avoir claqué la porte, il publie, avec plusieurs autres élus de droite, dont le maire de Tourcoing Gérald Darmanin, le maire de Reims Arnaud Robinet, le maire de Châlons-en-Champagne Benoist Apparu, le maire d'Angers Christophe Bechu ou encore le maire de Coulommiers Franck Riester, une tribune dans *L'Opinion,* intitulée "*Les questions ne sont pas les bonnes*", dans laquelle il accuse la classe politique de ne pas être au niveau.

"*Nous tirons le signal d'alarme, écrivent ces élus. Après avoir été incapables de régler les problèmes de la fin du XXe siècle, nous devons à tout prix éviter de ne pas comprendre ceux du XXIe. La politique, et donc notre pays, ne s'en relèveraient pas. On parle virgule de croissance, stock de dette, déficits, baisse du chômage, point de TVA. C'est important, évidemment. Mais outre que nous persistons à traiter ces questions par le petit bout de la lorgnette, sans penser une réforme d'ensemble d'un système fiscal injuste et à bout de souffle, traitons-nous l'essentiel alors que le reste du monde parle robots, numérique, digitalisation, data, matériaux connectés ? Nous discutons de comptabilité quand le monde pense une révolution, de façon aussi anachronique que nos grands-parents quand ils nous parlaient en anciens francs.*"

Sur la vision du monde, de l'Europe, les enjeux en matière d'économie numérique ou de politique énergétique, Édouard Phillippe semble, à la lecture de ce texte, totalement Macron-compatible. N'a-t-il d'ailleurs pas déclaré selon le JDD, fin 2016, "*Macron pense à 90% la même chose que moi*" ?

Comme lui, sa couleur politique n'a pas toujours été figée. Son tout premier engagement politique s'est ainsi fait à gauche. Durant ses études à Sciences-Po Paris au début des années 1990, il milite deux ans chez les socialistes, tendance Michel Rocard. Puis, profondément attaché à la liberté individuelle, il se rapproche petit à petit de la droite et finit par rejoindre en 2001 l'équipe municipale du maire du Havre Antoine Rufenacht.

"Constituer une majorité d'un nouveau type"

En 2002, Édouard Philippe rencontre Alain Juppé, qui lui demande de l'aider à la fondation de l'UMP. Une rencontre qui le marque profondément. Douze ans plus tard, lorsque l'ancien Premier ministre se lance dans la primaire de la droite, il est bien évidemment à ses côtés.

Son mentor battu, il se met à tenir une chronique hebdomadaire dans *Libération* dans laquelle il égratigne Emmanuel Macron. "*Qui est Macron ? Pour certains, impressionnés par son pouvoir de séduction et sa rhétorique réformiste, il serait le fils naturel de Kennedy et de Mendès France. On peut en douter. Le premier avait plus de charisme, le second plus de principes. Pour d'autres, il serait Brutus, fils adoptif de César*", écrit-il le 18 janvier.

Trois mois et demi plus tard, à la veille du second tour de l'élection présidentielle, le ton a changé. "*Si c'est Emmanuel Macron, il devra transgresser. Sortir du face-à-face ancien, culturel, institutionnalisé et confortable de l'opposition droite-gauche pour constituer une majorité d'un nouveau type. Son chemin sera étroit. Et risqué. On imagine mal le fameux 'système' se laisser faire*", prédit le 3 mai dans sa chronique Édouard Philippe, à qui revient aujourd'hui la responsabilité de cette transgression.

R. I. / Agences

Obésité Véritable problème de santé publique

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'obésité se caractérise par « une accumulation anormale ou excessive de graisse corporelle qui peut nuire à la santé ».

À la base, l'obésité résulte d'une consommation trop grande de calories relativement à la dépense d'énergie durant plusieurs années. On doit distinguer l'obésité de l'embonpoint, qui est aussi une surcharge pondérale, mais moins importante. Pour sa part, l'obésité morbide est une forme d'obésité très avancée. Elle serait si dommageable pour la santé qu'elle ferait perdre de 8 à 10 années de vie.

Diagnostiquer l'obésité

On ne peut se fier uniquement au poids d'une personne pour déterminer si elle est obèse ou si elle fait de l'embonpoint. Différentes mesures sont utilisées pour fournir des renseignements complémentaires et pour prédire l'impact de l'obésité sur la santé.

L'indice de masse corporelle (IMC)

D'après l'OMS, il s'agit de l'outil le plus utile, bien qu'approximatif, pour mesurer l'embonpoint et l'obésité dans une population adulte. Cet indice se calcule en divisant le poids (kg) par la taille au carré (m2). On parle de surcharge pondérale ou d'embonpoint lorsqu'il se situe entre 25 et 29,9; d'obésité lorsqu'il égale ou dépasse 30; et d'obésité morbide s'il égale ou dépasse 40. Le poids santé correspond à un IMC entre 18,5 et 25.

Remarque :

- Le principal désavantage de cet outil de mesure est qu'il ne donne aucune information sur la répartition des réserves de graisse. Or, lorsque le gras se concentre essentiellement dans la région du ventre, le risque de diabète et de maladies cardiovasculaires est plus élevé que s'il se concentre dans les hanches et les cuisses, par exemple.

- De plus, l'IMC ne permet pas de faire la distinction entre la masse des os, des muscles (la masse musculaire) et de la graisse (la masse adipeuse). Par conséquent, l'IMC est peu précis pour les gens ayant une grosse ossature ou étant très musclés, comme les athlètes et les culturistes ;

Le tour de taille. Souvent utilisé en complément à l'IMC, il permet de déceler un excès de graisse à l'abdomen. Il est question d'obésité abdominale lorsque le tour de taille est supérieur à 88 cm (34,5 po) pour les femmes et à 102 cm (40 po) pour les hommes. Dans ce cas, les risques pour la santé (diabète, hypertension, dyslipidémie, maladies cardiovasculaires, etc.) sont considérablement accrus.

Le rapport tour de taille/tour de hanches. Cette mesure donne une idée encore plus précise de la répartition du gras dans le corps. Le rapport est considéré élevé lorsque le résultat est plus grand que 1 chez les hommes, et plus grand que 0,85 chez les femmes.

Des chercheurs travaillent à mettre au point de nouveaux outils de mesure de l'excès de graisse. L'un d'eux, appelé indice de masse adipeuse ou IMA, est basé sur la mesure de la circonférence des hanches et la grandeur. Toutefois, il n'a pas encore fait ses preuves et n'est donc pas utilisé en médecine pour le moment.

Pour évaluer l'existence de facteurs de risque de maladies, un bilan sanguin (en particulier du profil lipidique) donne des renseignements précieux au médecin.

Des causes multiples

Lorsque l'on tente de comprendre pourquoi l'obésité est si répandue, on constate que les causes sont multiples et ne reposent pas uniquement sur l'individu. Le gouvernement, les municipalités, les écoles, le secteur agroalimentaire, etc. portent aussi une part de responsabilité dans la création des environnements obésogènes.

On utilise l'expression environnement obésogène pour décrire un milieu de vie qui contribue à l'obésité :

- accessibilité aux aliments riches en gras, en sel et en sucre, très caloriques et peu nutritifs (la malbouffe) ;
- mode de vie sédentaire et stressant ;
- milieu de vie peu propice à du transport actif (marche, vélo).

Cet environnement obésogène est devenu la norme dans plusieurs pays industrialisés et se retrouve dans les pays en développement au fur et à mesure que la population adopte un mode de vie à l'occidental.

Les personnes dont le bagage génétique rend la prise de poids plus facile sont plus susceptibles d'être victimes de l'environnement obésogène. Toutefois, la susceptibilité liée aux gènes ne peut mener à l'obésité à elle seule. Par exemple, 80 % des indiens Pima de l'Arizona souffrent aujourd'hui d'obésité. Or, lorsqu'ils suivaient un mode de vie traditionnel, l'obésité était beaucoup plus rare.

Conséquences

L'obésité peut accroître le risque de plusieurs maladies chroniques. Les problèmes de santé commenceraient à se manifester après environ 10 ans d'excès de poids.

Risque grandement accru :

- de diabète de type deux (90% des personnes atteintes de ce type de diabète ont un problème d'embonpoint ou d'obésité) ;
- d'hypertension ;
de calculs biliaires et autres problèmes à la vésicule ;
- de dyslipidémie (anomalie des taux de lipides dans le sang) ;
- d'essoufflement et de sueurs ;
d'apnée du sommeil.

Risque modérément accru :

- de problèmes cardiovasculaires : troubles coronariens, accidents vasculaires cérébraux (AVC), insuffisance cardiaque, arythmie cardiaque ;
- d'arthrose du genou ;
- de goutte.

Risque légèrement accru :

- de certains cancers : les cancers hormonodépendants (chez les femmes, le cancer de l'endomètre, du sein, de l'ovaire, du col de l'utérus; chez les hommes, le cancer de la prostate) et les cancers liés au système digestif (cancer du côlon, de la vésicule biliaire, du pancréas, du foie, du rein) ;
- de baisse de fertilité, chez les deux sexes ;
- de démence, lombalgie, phlébite et reflux gastro-oesophagien.

La manière dont la graisse est répartie sur le corps, plutôt à l'abdomen ou aux hanches, joue un rôle déterminant sur l'apparition de maladies. L'accumulation de la graisse à l'abdomen, typique de l'obésité androïde, est beaucoup plus risquée que la répartition plus uniforme (obésité gynoïde). Les hommes ont en moyenne 2 fois plus de graisses abdominales que les femmes non ménopausées. Fait préoccupant, certaines de ces maladies chroniques, comme le diabète de type 2, surviennent maintenant à l'adolescence, étant donné le nombre croissant de jeunes qui sont en surpoids et qui souffrent d'obésité.

Les personnes obèses ont une moins bonne qualité de vie en vieillissant9 et une espérance de vie plus courte que les personnes qui ont un poids santé.

D'ailleurs, les professionnels de la santé prédisent que les jeunes d'aujourd'hui seront la première génération d'enfants dont l'espérance de vie ne dépassera pas celle de leurs parents, principalement à cause de la fréquence croissante de l'obésité infantile.

Enfin, l'obésité peut devenir un fardeau psychologique. Certaines personnes se sentiront exclues de la société en raison des critères de beauté proposés par l'industrie de la mode et par les médias. Devant la difficulté à perdre leur excès de poids, d'autres vivront une grande détresse ou de l'anxiété, qui pourra aller jusqu'à la dépression.

Symptômes

L'obésité se traduit par un excès de tissus adipeux. Cet excès peut se répartir de 2 manières différentes :

- dans la région abdominale, on parle alors d'obésité androïde, viscérale, ou abdominale ;
- aux hanches, aux cuisses et en périphérie, dite obésité gynoïde, périphérique, ou sous-cutanée.

- Pour des raisons hormonales, l'obésité androïde touche surtout les hommes ; et l'obésité gynoïde, les femmes.

Personnes à risque

Les personnes qui vivent aux États-Unis ou qui y immigrent. D'après une étude, 1 an après leur installation aux États-Unis, 8% des immigrants sont obèses. Après 15 ans, 19% le sont devenus, ce qui se rapproche du taux d'obésité des Américains qui est de 22%. La prise de poids le plus significatif surviendrait après 10 ans ;

●●●

Les personnes dont le bagage héréditaire prédispose à l'obésité

L'obésité dépend surtout de facteurs environnementaux (aliments palatables à forte densité énergétique, sédentarité, stress), mais aussi de facteurs génétiques. L'environnement obésogène dans lequel nous vivons est particulièrement nocif pour les individus prédisposés génétiquement à l'obésité. La prédisposition à l'obésité dépend de plus d'un gène (obésité polygénique), les formes d'obésité monogénique (dépendant d'un seul gène) étant rares (environ 5 % des obésités graves).

La combinaison d'un milieu obésogène et d'une prédisposition génétique risque fort d'entraîner le développement de l'obésité.

Certaines ethnies sont plus susceptibles que d'autres à la prise de poids. Ce serait le cas de celles qui ont dû survivre à de grandes famines, car leur organisme a appris à « stocker » les calories de manière très efficace. Lorsque ces groupes sont exposés à un mode de vie à l'occidental, ils sont plus à risque d'obésité (par exemple, les Indiens Pimas d'Arizona, les Aborigènes d'Australie et les immigrés de l'Inde et du Pakistan) ;

L'âge. Au fil des ans, on est moins actif et la masse musculaire tend à décroître, entraînant ainsi un ralentissement du métabolisme. Les besoins en calories diminuent avec l'âge. Si on ne réduit pas son apport alimentaire, on prend du poids ;

Certaines maladies peuvent provoquer une prise de poids en rendant inactif. D'autres vont contribuer à la prise de poids en diminuant les dépenses énergétiques, mais elles sont rares :
- l'hypothyroïdie, la maladie de Cushing (un problème aux glandes surrénales) ou une tumeur de l'hypothalamus ;
- Les personnes aux prises avec la boulimie ;
- Les personnes qui étaient en surpoids durant l'enfance ou l'adolescence ;
- Les grossesses peuvent contribuer à une prise de poids.
- Facteurs individuels qui entraînent un gain de poids ;
- Les comportements alimentaires. Par exemple : manger régulièrement des portions trop grosses, avoir une alimentation qui comporte fréquemment des aliments riches en gras, en sel ou en sucre, prendre des repas de manière irrégulière, ce qui incite aux compulsions alimentaires. Ces comportements sont parfois influencés par des états émotifs. C'est le cas si l'on mange pour échapper à l'ennui, à la solitude, au stress, à l'anxiété, etc., ou si la nourriture devient un moyen de se récompenser ;

Un mode de vie sédentaire. Le travail et les loisirs sédentaires (télévision, jeux vidéo, Internet, etc.) sont devenus la norme. Une étude menée en Angleterre révèle qu'au début des années 1990, seulement 20 % des hommes et 10 % des femmes avaient un travail nécessitant une activité physique ;

Le stress. Les prises de poids se produisent souvent durant une période d'adaptation ou à la suite d'une épreuve importante, par exemple de grands défis professionnels ou une perte d'emploi, une séparation, un deuil, etc. La tendance à compenser en mangeant des aliments réconfortants est alors plus forte ;

Une fréquentation plus assidue des restaurants ;

La taille des portions toujours croissante dans les restaurants et au supermarché ;

Mesures préventives de base

La prévention de l'obésité peut commencer, en quelque sorte, dès que l'on commence à s'alimenter. D'après les études, le risque d'obésité est étroitement lié au comportement alimentaire durant l'enfance.
Déjà, de 7 mois à 11 mois, les nourrissons américains consommeraient 20 % trop de calories par rapport à leurs besoins. Le tiers des enfants américains de moins de 2 ans ne consomment pas de fruits et légumes, et parmi ceux qui en consomment, les frites arrivent en tête de liste. Quant aux petits Québécois âgés de 4 ans, ils ne mangent pas assez de fruits et légumes, de produits laitiers de même que de viandes et substituts, selon l'Institut de la statistique du Québec.

Alimentation

Consommer des produits amaigrissants et se soumettre à des régimes sévères sans rien changer à ses habitudes alimentaires n'est certes pas une bonne solution. Une alimentation saine devrait être variée et inclure des fruits et des légumes frais. Bien manger suppose de cuisiner ses propres petits plats, de remplacer certains ingrédients, de donner de la saveur aux aliments avec les herbes et les épices, d'apprivoiser de nouveaux modes de cuisson afin d'utiliser moins de gras, etc. Consultez notre fiche Nutrition pour connaître les principes de base d'une alimentation saine.

Activité physique

L'activité physique est un élément essentiel pour maintenir un poids santé. Bouger augmente la masse musculaire, donc les besoins énergétiques. Incitez les enfants à bouger, et bougez avec eux. Limitez au besoin le temps de télévision. Une bonne façon d'être plus actif au quotidien est de fréquenter les petits commerces de son quartier en s'y rendant à pied.

Gestion du stress

Diminuer les sources de stress ou se trouver des outils pour mieux les gérer peut faire en sorte qu'on aura moins tendance à se calmer par la nourriture. De plus, le stress fait souvent en sorte que l'on mange plus vite et davantage que nécessaire.

Avis d'un professionnel de la santé :

Je pense qu'il est possible de perdre du poids et de ne pas le reprendre. Il est difficile de savoir à l'avance qui va réussir. Si vous avez fait des efforts raisonnables, que vous avez amélioré votre mode de vie et que la perte de poids n'est pas au rendez-vous, continuez vos efforts tout en oubliant le pèse-personne. Pour des raisons qui en grande partie nous échappent, le succès dans la perte de poids et son maintien est l'exception plus que la règle. Tout de même, en améliorant vos habitudes de vie, vous y gagnez très certainement. Par ailleurs, si vous êtes gravement obèse, que vous souffrez de maladies qui y sont reliées (comme le diabète ou l'apnée du sommeil) et que toutes les méthodes classiques pour perdre du poids ont échoué, la chirurgie bariatrique est une option qu'il vous faut envisager. Elle donne de très bons résultats.
Enfin, s'il vous plaît, évitez de vouloir maigrir si vous n'êtes pas obèse...

Dr Dominic Larose, M.D.

COLLOQUE À ORAN SUR MOULOUD MAMMERI

Les rapports entre la littérature et le cinéma au centre des débats

Les rapports entre la littérature et le cinéma ont été au centre des débats dimanche lors de la deuxième journée du colloque consacré à Mouloud Mammeri "L'œuvre mammérienne revisitée à l'aune du 7e Art", organisé à Oran dans le cadre de la célébration du centenaire de la naissance de cet auteur.

PAR ROSA CHAOUI

Pour le cinéaste et enseignant à la Faculté des langues étrangères de l'Université Oran 2, Mohamed Bensalah, les rapports entre la littérature et le cinéma est une longue histoire de querelles et de malentendus.
"*On demande au film d'être scrupuleusement fidèle à l'œuvre dont il s'inspire, alors que le passage d'un langage à l'autre s'accompagne nécessairement d'une transformation, fruit de la rencontre profonde de deux créateurs*", a-t-il souligné.
Il a rappelé, dans ce sens, que Mouloud Mammeri, interrogé à propos de son roman "*L'Opium et le bâton*", adapté à l'écran par Ahmed Rachedi, disait "*je n'attends pas une translation fidèle, les choses ne pouvant se dire que différemment au cinéma. Rachedi a suivi très fidèlement le roman*", indiquant par là que "*le roman et le film sont deux langages différents*" dans une déclaration faite à la presse 48 heures avant sa mort.
M. Bensalah estime "*qu'un texte porté à l'écran cesse d'appartenir à la littérature, car les mots performés par un acteur entrent en relation avec les autres composantes du langage filmique (décor, cadrage, le découpage, …).*" Concernant l'adaptation des textes littéraires algériens au cinéma, Mohamed Bensalah a indiqué qu'elle est rare.
"*El hariq*", feuilleton télévisé de Mustapha Badie, adapté à partir de la trilogie de Mohamed Dib, "*Le vent du Sud*" de Benhadouga, adapté par Slim Riad, "*L'Opium et le Bâton*" et "*La colline oubliée*" de Mammeri, adaptés à l'écran respectivement par Ahmed Rachedi et Abderrahmane Bouguermouh et "*Morituri*" et "*Ce que doit le jour à la nuit*" de Yasmina Khadra, portés à l'écran par Touita Okacha et Alexandre Arkadi, constituent des exceptions, selon M. Bensalah qui a déclaré qu'"*il est temps de faire table rase des clichés tenaces concernant les rapports entre la littérature et le cinéma et d'abolir les frontières entre les arts*".
L'enseignant Amine Chorf, de l'Université Abdelhamid-Ibn Badis de Mostaganem, a, pour sa part, estimé "*qu'à l'ère des multimédias, l'enseignement de la littérature devient difficile, car les étudiants vont vers la littérature à travers d'autres médias que le livre*", critiquant la séparation entre littérature et le cinéma qui "*sont différents, mais appartiennent au même univers*". Pour cet universitaire, ces questions posent le problème de la formation même des étudiants, soulignant que "*le monde universitaire doit s'adapter aux nouveautés*".
Le critique de cinéma Ahmed Bedjaoui a soutenu, de son côté, que l'adaptation ne s'arrête pas uniquement au film et à l'œuvre littéraire, mais au public et le texte écrit et la relation entre le public et le film. Revenant sur l'histoire du cinéma mondial, Ahmed Bedjaoui a souligné qu'avec l'apparition du cinéma parlant, les réalisateurs ont fait parfois appel aux écrivains de renom comme William Faulkner et bien d'autres.

Ahmed Rachedi-Mouloud Mammeri, une collaboration réussie

Le cinéaste Ahmed Rachedi a évoqué, samedi à la cinémathèque d'Oran, ses premières rencontres et sa collaboration "*réussie*" avec l'écrivain et chercheur Mouloud Mammeri. Présent à Oran au titre de sa participation à la célébration du centenaire de la naissance de Mammeri, le réalisateur a invité dans ce cadre le public à redécouvrir son premier film documentaire "*L'aube des damnés*" sorti en 1965 et commenté par feu l'écrivain. Mouloud Mammeri a participé activement en écrivant le commentaire de cette œuvre voulue comme "*l'éditorial du cinéma algérien*", a confié Ahmed Rachedi qui était accompagné du secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad. "*J'ai demandé à le rencontrer en 1964, quelques mois avant la sortie du film, on ne se connaissait pas encore*", se remémore le cinéaste, révélant que "*Mammeri a aussitôt accepté d'écrire les commentaires*".
Trois jours plus tard, le texte est prêt, écrit sur neuf pages, suscitant l'admiration du cinéaste qui n'en espérait pas tant. "*Mammeri m'a donné les mots qui allaient parfaitement sur le film*", a-t-il souligné, avouant "*avoir même corrigé le film pour qu'il soit conforme au commentaire de Mammeri*".
Le texte écrit par Mammeri pour "*L'aube des damnés*" était "*parfait*", a affirmé Ahmed Rachedi qui a aussi évoqué sa collaboration avec l'écrivain dans le cadre de l'adaptation au cinéma de son roman "*L'opium et le bâton*".
"*Mammeri avait jugé que mon film était fidèle à son livre, à l'exception de quelques changements opérés en raison de ce qu'on appelle les impératifs du cinéma*", a fait savoir le réalisateur.
Il a expliqué, dans ce contexte, avoir réuni plusieurs personnages du livre en un seul, et ajouté une séquence inexistante dans le roman, celle où l'on entend quelqu'un dire "*Ali, mout waqef !*". "*Mammeri trouvait que c'était une bonne idée de mettre ça, d'exprimer une émotion plus qu'un caractère*", a fait valoir Rachedi.
Les rapports entre la littérature et le cinéma ont été également abordés par le cinéaste qui a estimé que la transcription d'un livre à l'écran est une entreprise délicate car "*traduire c'est trahir*", et il faut, cependant, "*équilibrer entre la fidélité au texte original et les impératifs du cinéma*". Dans une déclaration à l'APS en marge de cette rencontre, Ahmed Rachedi a annoncé la sortie prochaine de son nouveau film, dans le même registre révolutionnaire, intitulé "*Les sept remparts de la citadelle*", adapté du roman historique au titre éponyme de Mohamed Maârfia.
Le cinéaste a, en outre, qualifié d'"*excellente initiative*", l'organisation du colloque à Oran sous le thème "*L'œuvre mammérienne revisitée à l'aune du 7e Art*".
"*Mouloud Mammeri a écrit sur la révolution algérienne, il a écrit pour tous les Algériens. Ce colloque est une réussite, la forte participation de la communauté universitaire valorise à sa juste mesure l'œuvre de l'illustre écrivain*", a conclu Ahmed Rachedi.

Rendre plus accessible l'œuvre de Mouloud Mammeri

Plusieurs recommandations visant à donner davantage de visibilité sur l'œuvre de Mouloud Mammeri (1917-1989) ont été émises, dimanche à Oran, à l'issue de ce colloque.
"*Le but est de rendre plus accessible l'œuvre de Mouloud Mammeri*", a précisé Si El-Hachemi Assad, secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), organisateur de cette rencontre placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.
Le secrétaire général du HCA a expliqué que la proposition des participants vise à "*mettre l'œuvre de Mammeri à la disposition des jeunes lecteurs à travers, notamment, son adaptation aux supports multimédias et aux autres formats susceptibles d'attirer la génération montante comme la bande dessinée*".
Le colloque, tenu sous le thème "*L'œuvre mammérienne revisitée à l'aune du 7e Art*", a également vu les intervenants plaider pour la "*numérisation de l'ensemble des thèses soutenues dans les universités algérienne et à l'étranger traitant de la problématique de l'adaptation des œuvres littéraires algériennes au cinéma et au théâtre*".
Cette action permettrait, à terme, "*la réalisation d'un inventaire bibliographique à mettre à la disposition des chercheurs*", a fait valoir M. Assad en suggérant, dans le cadre de ce Centenaire, d'accorder la priorité à l'œuvre mammérienne.
Les conférenciers ont aussi appelé à "*promouvoir le travail accompli par les différents laboratoires de recherche qui traitent de ces thématiques, en encourageant l'action en réseau et le partenariat*", ainsi qu'à "*la traduction des travaux et recherche vers le tamazight et l'arabe*".
La rencontre a débouché sur d'autres propositions portant "*baptisation d'une des structures scientifiques et de recherche de la wilaya d'Oran du nom de Mouloud Mammeri*", et "*duplication de l'expérience de l'événement organisé à Oran dans d'autres villes du pays et à l'étranger au profit de la communauté nationale, par exemple au Centre culturel algérien (CCA) ou à l'Ecole internationale algérienne de Paris*".
Les activités animées dans la capitale de l'Ouest algérien, dans le cadre de la célébration du Centenaire de la naissance de Mouloud Mammeri, se sont achevées par la projection du film documentaire "*Da L'Mouloud*" à la Cinémathèque d'Oran, en présence du réalisateur Ali Mouzaoui.
Produit en 1990, ce moyen-métrage (50 minutes) met en lumière l'engagement de Mammeri en faveur de la culture, du patrimoine national dans sa dimension linguistique, matérielle et immatérielle.
Le montage de ce film a nécessité deux années de recherche documentaire, a indiqué le réalisateur, dont l'œuvre donne la parole à Mammeri et à d'autres figures de la littérature algérienne à l'instar de Tahar Djaout (1954-1993) et Rachid Mimouni (1945-1995).

R. C.

République Algerienne Démocratique et Populaire
Ministére de l'Habitat ,de l'Urbanisme et de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de HUSSEIN DEY

AVIS D'ADJUDICATION N° 05

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière D'Hussein dey met , en adjudication au plus offrant par soumission cachetée du droit de la location de locaux à usage commercial , réalisés, en accompagnement du programme des 871 logements publics locatifs au lieu dit El Kahla sis dans la commune de Birtouta , cette adjudication est ouverte à toute personne physique de nationalité Algerienne ou morale de droit Algerien

une caution de soumission de deux cent mille (200,000,00) dinars est éxigée pour chaque local pour lequel le soumissionnaire postule

le cahier des charges est à retirer, contre payement de la somme de trois mille (3,000,00) Dinars auprés de l'Annexe de l'OPGI d'Hussein Dey sis au 11, Rue Lahcene Mimouni , el Wiaam el madani ex place du 1 er mai , Sidi M'hamed - Alger- Bureau 18

la visite des lieux peut se faire à compter de la parution du présent avis

l'offre accompagnée des pièces obligatoires énumérées dans le cahier des charges , est à présentrer sous double enveloppes anonymes et portant les seules indications suivantes:

ADJUDICATION N° 05
Office de Promotion et de la Gestion Immobilière d'Hussein Dey
Cité Amirouche Bt D Hussein dey
A ne pas ouvrir (Opération N° 02)

Cette enveloppe principale abritera une ou plusieurs enveloppe(s) contenant la ou les offres par local la date limité de dépôt des offres est fixée à 20 jours -midi à compter de la première parution de cet avis L'ouverture des plis s'effectuera le jour coincidant avec la date limite de dépôt des offres à 14 h

NB : les soummissionaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours,

Cite 871 Logements Publics Locatifs El Kahla -Birtouta-Alger

BT	N° DU LOCAL	SURFACE	MISE A PRIX
1	6	35,23	3 523 000,00
2	1	35,65	3 565 000,00
	2	14,42	1 442 000,00
	3	16,78	1 678 000,00
	4	16,34	1 634 000,00
	5	16,92	1 692 000,00
	6	35,72	3 572 000,00
3	1	72,26	7 226 000,00
	2	74,25	7 425 000,00
	3	74,27	7 427 000,00
	4	72,26	7 226 000,00
20	1	35,12	3 512 000,00

Midi Libre n° 3088 - Mercredi 17 mai 2017 - Anep - 513 096

République Algerienne Démocratique et Populaire
Ministére de l'Habitat ,de l'Urbanisme et de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de HUSSEIN DEY

AVIS D'ADJUDICATION N°08

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière D'Hussein Dey met,en adjudication au plus offrant par soumission cachetée du droit de la location de locaux à usage commercial , réalisés,en accompagnement du programme des 350 logements publics locatifs au lieu dit Bentalha sis dans la commune de BARAKI,cette adjudication est ouverte à toute personne physique de nationalité Algerienne ou morale de droit Algerien

une caution de soumission de deux cent mille (200,000,00) dinars est éxigée pour chaque local pour lequel le soumissionnaire postule

le cahier des charges est à retirer, contre payement de la somme de trois mille (3,000,00) Dinars auprés de l'Annexe de l'OPGI d'Hussein Dey sis au 11, Rue Lahcene Mimouni , el Wiaam el madani ex place du 1 er mai , Sidi M'hamed - Alger- Bureau 18

la visite des lieux peut se faire à compter de la parution du présent avis l'offre accompagnée des pièces obligatoires énumérées dans le cahier des charges , est à présentrer sous double enveloppes anonymes et portant les seules indications suivantes:

ADJUDICATION N°08
Office de Promotion et de la Gestion Immobilière d'Hussein Dey
Cité Amirouche Bt D Hussein dey
A ne pas ouvrir (opération N°02)

Cette enveloppe principale abritera une ou plusieurs enveloppe(s) contenant la ou les offres par local la date limité de dépôt des offres est fixée à 20 jours -midi à compter de la première parution de cet avis L'ouverture des plis s'effectuera le jour coincidant avec la date limite de dépôt des offres à 14 h NB : les soummissionaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours,

Cite 350 logements publics locatifs -Bentalha - Baraki

ILOT	BT	LOCAL N°	SURFACE	MISE A PRIX
1	1	1	30,90	3 090 000,00
		2	39,17	3 917 000,00
	5	5	31,00	3 100 000,00
		6	43,00	4 300 000,00
		7	51,00	5 100 000,00
2	6	8	30,85	3 085 000,00
		9	41,09	4 109 000,00
		10	47,08	4 708 000,00
		11	43,09	4 309 000,00
3	12	13	31,00	3 100 000,00
		14	34,08	3 408 000,00
		15	44,08	4 408 000,00
		16	30,05	3 005 000,00
	13	17	33,10	3 310 000,00
		18	46,06	4 606 000,00
		19	46,03	4 603 000,00
		20	33,05	3 305 000,00

Midi Libre n° 3088 - Mercredi 17 mai 2017 - Anep - 513 094

République Algerienne Démocratique et Populaire
Ministére de l'Habitat ,de l'Urbanisme et de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de HUSSEIN DEY

AVIS D'ADJUDICATION N°06

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière D'Hussein dey met , en adjudication au plus offrant par soumission cachetée du droit de la location de locaux à usage commercial réalisés, en accompagnement du programme des 330 logements publics locatifs au lieu dit Sebala sis dans la commune de Draria cette adjudication est ouverte à toute personne physique de nationalité Algerienne ou morale de droit Algerien une caution de soumission de deux cent mille (200,000,00) dinars est éxigée pour chaque local pour lequel le soumissionnaire postule le cahier des charges est à retirer, contre payement de la somme de trois mille (3,000,00) Dinars auprés de l'Annexe de l'OPGI d'Hussein dey sis au 11, Rue Lahcene Mimouni e lwiaam el madani ex place du 1 er mai , Sidi M'hamed - Alger- Bureau 18 la visite des lieux peut se faire à compter de la parution du présent avis l'offre accompagnée des pièces obligatoires énumérées dans le cahier des charges , est à présentrer sous double enveloppes anonymes et portant les seules indications suivante

ADJUDICATION N°06
Office de Promotion et de la Gestion Immobilière d'Hussein Dey
Cité Amirouche Bt D Hussein dey
A ne pas ouvrir (opération N° 02)

Cette enveloppe principale abritera une ou plusieurs enveloppe(s) contenant la ou les offres par local la date limité de dépôt des offres est fixée à 20 jours -midi à compter de la première parution de cet avis L'ouverture des plis s'effectuera le jour coincidant avec la date limite de dépôt des offres à 14 h

NB : les soummissionaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours,

Cite 330 logements Publics Locatifs Sebala Commune Draria ALGER-

BT	N° DU LOCAL	SURFACE	MISE A PRIX
2	C1	28,02	2 241 600,00
2	C2	78,43	6 274 400,00
2	C3	38,44	3 075 200,00
2	C 4	28,02	2 241 600,00
3	C1	28,02	2 241 600,00
3	C2	78,43	6 274 400,00
3	C3	38,44	3 075 200,00
3	C4	28,02	2 241 600,00
7	C1	28,02	2 241 600,00
7	C2	78,43	6 274 400,00
7	C3	38,44	3 075 200,00
7	C4	28,02	2 241 600,00
8	C1	28,02	2 241 600,00
8	C2	78,43	6 274 400,00
8	C3	38,44	3 075 200,00
8	C4	28,02	2 241 600,00
9	C5	32,69	2 615 200,00
9	C6	27,63	2 210 400,00
15	C1	48,38	3 870 400,00
15	C2	53,33	4 266 400,00
15	C3	32,69	2 615 200,00
15	C4	27,63	2 210 400,00
17	C1	28,02	2 241 600,00
17	C2	78,43	6 274 400,00
17	C3	38,44	3 075 200,00
17	C4	28,02	2 241 600,00
20	C1	27,64	2 211 200,00
21	C1	28,02	2 241 600,00
21	C2	78,43	6 274 400,00
21	C3	38,44	3 075 200,00
21	C4	28,02	2 241 600,00
22	C1	28,02	2 241 600,00
22	C2	78,43	6 274 400,00
22	C3	38,44	3 075 200,00
22	C4	28,02	2 241 600,00
23	C1	27,64	2 211 200,00
24	C1	27,63	2 210 400,00
24	C2	47,09	3 767 200,00

Midi Libre n° 3088 - Mercredi 17 mai 2017 - Anep - 513 095

République Algerienne Démocratique et Populaire
Ministére de l'Habitat ,de l'Urbanisme et de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de HUSSEIN DEY

AVIS D'ADJUDICATION N° 07

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière D'Hussein dey met ,en adjudication au plus offrant par soumission cachetée du droit de la location de locaux à usage commercial , réalisés, en accompagnement du programme des 300 logements publics locatifs sis dans la commune de Rahmania cette adjudication est ouverte à toute personne physique de nationalité Algerienne ou morale de droit Algerien

une caution de soumission de deux cent mille (200,000,00) dinars est éxigée pour chaque local pour lequel le soumissionnaire postule

le cahier des charges est à retirer, contre payement de la somme de trois mille (3,000,00) Dinars auprés de l'Annexe de l'OPGI d'Hussein dey sis au 11, Rue Lahcene Mimouni el Wiaam el madani ex place du 1 er mai , Sidi M'hamed - Alger- Bureau 18 la visite des lieux peut se faire à compter de la parution du présent avis l'offre accompagnée des pièces obligatoires énumérées dans le cahier des charges , est à présentrer sous double enveloppes anonymes et portant les seules indications suivantes:

ADJUDICATION N°07
Office de Promotion et de la Gestion Immobilière d'Hussein Dey
Cité Amirouche Bt D Hussein dey
A ne pas ouvrir (opération N°02)

Cette enveloppe principale abritera une ou plusieurs enveloppe(s) contenant la ou les offres par local la date limité de dépôt des offres est fixée à 20 jours -midi à compter de la première parution de cet avis L'ouverture des plis s'effectuera le jour coincidant avec la date limite de dépôt des offres à 14 h

NB : les soummissionaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours,

Cite 300 logements Publics Locatifs Rahmania Commune Rahmania ALGER-

N° BAT	N° DU LOCAL	SURFACE	MISE A PRIX
C1	4	26,24	2 099 200,00
C1	5	24,19	1 935 200,00
C1	6	95,48	7 638 400,00
C2	8	40,70	3 256 000,00
C2	9	95,48	7 638 400,00
C2	10	21,00	1 680 000,00
C2	11	26,24	2 099 200,00
C2	12	24,19	1 935 200,00
C2	13	95,48	7 638 400,00
C2	14	40,70	3 256 000,00

Midi Libre n° 3088 - Mercredi 17 mai 2017 - Anep - 513 093

FOOTBALL ALGÉRIEN

La saison de tous les dangers

Le football algérien vit l'une de ses ères les plus délicates, marquée essentiellement par une programmation catastrophique et des trêves à plusieurs reprises.

Par Mourad Salhi

Le football algérien ne s'est, finalement, pas remis de son marasme, et le changement à plusieurs reprises du programme des matchs des demi-finales de la coupe d'Algérie et le nombre important de trêves observées depuis l'entame de la saison assombrissent considérablement la situation du sport ''dit'' roi dans notre pays. La venue d'un nouveau bureau fédéral dirigé par l'ancien président du Paradou AC Kheiredine Zetchi n'a apparemment rien apporté de plus dans nos stades. Zetchi, qui avait promis un nouveau départ de la balle ronde algérienne, commence déjà à recevoir ses premières critiques. C'est l'indécision totale au sein de cette instance fédérale. La reprogrammation des demi-finales de la Coupe d'Algérie a mis à nu l'inexpérience des membres du bureau fédéral, appelés à être plus stricts dans leurs décisions. Bras de fer présidents-fédération

Les présidents de clubs, ou du moins, ceux qui sont concernés par les deux matchs de demi-finales, ''annoncent'' leur retrait de cette compétition ainsi que du championnat. Le président de l'ES Sétif, Hassan Hammar, a qualifié "*d'humiliation*" la programmation du match de Coupe au stade Omar-Hamadi de Bologhine, tout en annonçant leur retrait de toutes les compétitions. Une décision qui a poussé la commission d'organisation de la Coupe d'Algérie ou plutôt la FAF à reporter ces deux matchs. Ce qui n'était pas du tout du goût du président du MC Alger, Omar Ghrib. ''*Le report de ce match de demi-finale confirme encore une fois les faiblesses de la FAF. Et celui qui ne peut pas assumer ses responsabilités doit partir*'', a-t-il indiqué. Le président du CR Belouizdad ,Mohamed Bouhafs, a indiqué, quant à lui, que son équipe s'est retirée des deux compétitions en qualifiant le football algérien de ''*pourri*''. Le même son de cloche chez le président de l'USM Bel Abbès ainsi que celui du CS Constantine et tant d'autres.

En cas de retrait d'un club d'une compétition, l'instance nationale applique l'article 84 qui stipule ''la défalcation de trois points plus une amende de 1million de DA''.

Zetchi dans l'œil du cyclone ?

Cette semaine, comme beaucoup trop souvent depuis son arrivée au mois de mars passé à la maison de Dély Brahim, le président de la FAF, Kheiredine Zetchi, est dans l'œil du cyclone. Le report des deux matchs de la Coupe d'Algérie fut la goutte qui a fait déborder le vase, selon les spécialistes en la matière. Les choses vont mal actuellement pour le football national. La montée au créneau de certains présidents de clubs confirme, encore une fois, la relation tendue entre eux et le président Zetchi. Les choses sont devenues plus compliquées après l'annonce par la FAF de l'arrêt du championnat pendant presque deux mois pour permettre la mise à jour du calendrier national. Désormais, le nouveau patron de la FAF sait pertinemment qu'il travaille dans un climat qui n'est pas vraiment serein. Néanmoins, cela ne constitue pas une surprise pour le président Zetchi qui avoue que son vrai travail débutera la saison prochaine. En tous les cas, le football algérien n'a jamais vécu une telle ''anarchie'' à tous les nouveau.

M. S.

LIGUE 1 MOBILIS (26E J)

CSC-MCA maintenu au vendredi 19 mai au stade Ben Abdelmalek

Le match CS Constantine-MC Alger comptant pour la mise à jour de la 26e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis se déroulera vendredi 19 mai à 16h00 au stade Ben Abdelmalek à Constantine, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi.

L'autre rencontre de cette journée entre l'USM Alger et le MC Oran se jouera mardi 16 mai à 17h45 au stade Omar Hamadi (Bologhine). Ces deux rencontres avaient été reportées en raison de la participation de l'USM Alger et du MC Alger à la première journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique et de la Coupe de la Confédération. Les six autres matchs de la 26e journée de Ligue 1 s'étaient déroulés les vendredi et samedi derniers.

La 30e et dernière journée le 14 juin

La 30e et dernière journée de Ligue 1 Mobilis se déroulera mercredi 14 juin, selon le calendrier de la compétition publié ce lundi par la Ligue de football professionnel (LFP).

D'autre part, les 28e et 29e journées sont prévues les mercredi 7 juin et samedi 10 juin. En revanche, la 27e journée est étalée sur plusieurs jours en raison de la participation de l'USM Alger et du MC Alger à la deuxième journée de la Ligue des champions d'Afrique et de la Coupe de la Confédération.

Cette journée débutera samedi 20 mai avec le déroulement de cinq rencontres: CAB-DRBT, JSK-RCR, USMBA-OM, ESS-JSS et MCO-MOB.

Les trois matchs restants de cette journée : USMH-CSC, MCA-CRB et NAHD-USMA se joueront respectivement les 26, 27 et 29 mai prochains. Les deux derbies de la capitale se joueront au stade 5-Juillet à 22h00.

JSI-2017 (4e j) Les nageurs s'illustrent, le judo termine en beauté

Les nageurs algériens se sont illustrés lors de la 4e journée des 4es Jeux de la solidarité islamique de Bakou, remportant deux nouvelles médailles d'or, alors que les judokas étaient tous près d'un authentique exploit lors de la finale par équipe messieurs, perdue sur le fil face au pays hôte.

En natation, Souad Cherouati a remporté la médaille d'or du 1500 m nage libre, réalisant un temps de 17:13.56, devant l'Indonésienne Ramdhani Raina (17:14.58) et la Turque Donmez Ecem (17:17.75).

La seconde médaille en vermeil de la journée a été l'œuvre d'Oussama Sahnoune au 50 m nage libre, avec un temps de 22.28, devant le Turc Sakci Emre (22.35) et l'Indonésien Sidiq Triady (22.86).

En judo, l'Algérie a livré une bataille acharnée aux Azéris lors de la finale messieurs par équipe, disputée dans une salle archicomble, sous les regards du Chef de la République, Ilham Heydar Aliyev.

Les judokas n'ont cédé la médaille en vermeil qu'à l'issue du dernier combat, perdu par Nadjib Temmar. Oussama Djeddi s'est même permis le luxe de battre par ippon le N.1 mondial et vice-champion olympique de la catégorie des moins de 73 kg, Orujov Rustam.

"*Nos athlètes ont fourni une prestation de premier ordre et n'ont épargné aucun effort pour l'emporter* ", s'est félicité le sélectionneur national messieurs, Yacine Silini, dans une déclaration à l'APS.

La gymnastique a apporté, elle aussi, son lot de satisfaction avec les médailles d'argent, obtenues par Mohamed Bourguieg Abdeldjalil (barre fixe) ainsi que celles obtenues par Hillel Métidji (barres parallèles) et Maoudj Anis Ahmed (sol).

De son côté, la sélection algérienne de football des moins de 23 ans a fait match nul devant son homologue d'Oman (1-1), pour le compte de la 3e et dernière journée, terminant la phase de poule avec 7 points.

Les Verts, conduits par le coach Ameur Chafik, affronteront en demi-finale l'Azerbaïdjan, jeudi à 12H30.

Avec 24 médailles (4 or, 9 argent, 11 bronze), Algérie occupe la 6e place au classement général des médailles, dominé par la Turquie (35 or), suivie de l'Azerbaïdjan (32 or) et de l'Ouzbékistan (6 or).

JSI-2017/ATHLÉTISME

"Remporter entre 4 et 5 médailles"

L'Algérie représentée par 10 athlètes aux épreuves d'athlétisme des Jeux de la Solidarité islamique 2017, qui débutent mardi au stade olympique de Bakou (Azerbaïdjan), vise entre 4 et 5 médailles, selon l'entraîneur en chef Sid Ali Sabour. "*Comme l'a déjà annoncé la fédération, l'objectif et de gagner 4 ou 5 médailles entre or, argent et bronze. Sur place, nous avons constaté que notre mission ne sera pas facile car les pays participent avec leurs meilleurs athlètes qui sont des champions mondiaux et continentaux*", a déclaré Sabour à l'APS. Sofiane Bouhedda (400 m) sera le premier algérien à faire son entrée en lice dès l'entame de la compétition en participant mardi aux demi-finales du 400m, selon le premier programme de s trois annoncés aux délégations à l'issue de la réunion technique tenue lundi.

Mercredi, Athmani Skander Djamil et Sofiane Bouhedda disputeront les séries du 200 m, alors que Mohamed Amine Belferar sera aligné également aux séries du 800 m.

Jeudi, Yasser Triki et Kafia Louheb auront rendez-vous avec les finales du triple saut messieurs et dames.

Arrivés jeudi à Bakou, les athlètes algériens n'ont pas perdu de temps en entamant les entraînements dès vendredi. Outre Sabour, la sélection nationale est encadrée par Samir Agsous et le kiné Salim Djarech

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du **«Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel»**, dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Août 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

Cuisine

Sablés au fromage

Ingrédients :
400 g de beurre
125 g de sucre glace
1 jaune d'œuf
4 triangles de fromage
Une pincée de sel
La farine selon le mélange
Préparation :
Travailler dans une jatte le beurre et le sucre glacé jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter le jaune d'œuf, sel, les fromages, bien mélanger, ajouter la farine tamisée peu à peu et mélanger bien jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et souple. Rouler la pâte en boudin et poser la pâte obtenue sur un film alimentaire, rouler le boudin et nouer les extrémités du film alimentaire pour bien enfermer la pâte. Mettre la pâte au frigo jusqu'à ce qu'elle soit durcir. Couper la pâte en rondelles, les disposer sur une plaque recouverte d'une feuille de papier sulfurisé. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C jusqu'à ce qu'ils prennent une teinte blonde clair rosé.

Gâteau au fromage

Ingrédients :
250 g de beurre
3 cuillerées à soupe de sucre glace
4 morceaux de fromage
125 g d'amandes émondées, grillées au four et réduite en poudre
400 g de farine
500 g de miel
400 g d'amandes émondées et moulues
Préparation :
Travaillez bien le beurre et le sucre glacé jusqu'à ce qu'il soient crémeux, ajoutez-les le fromage et l'amande en poudre, mettez la farine tamisée peu à peu et mélangez bien jusqu'à ce que vous obteniez une pâte homogène. Formez de cette pâte des boules de la grosseur d'olive, disposez au fur et à mesure sur tôle bien huilée, puis faites cuire 15 minutes dans un four modéré. Trempez les gâteaux brûlants dans le miel, retirez-les et roulez-les dans l'amande moulue et mettez-les dans des cassettes de papier à pâtisserie.

BEAUTÉ VISAGE & CORPS

Recettes de gommage pour le corps au sel marin

Le sel n'est pas seulement destiné à l'eau de cuisson des pâtes ! Il peut également faire des miracles sur votre corps. Jambes, cellulite, comédons, lèvres : suivez nos recettes de soin maison pour un gommage pour le corps au sel marin !

Des lèvres douces comme de la soie

Pour enlever les peaux mortes et retrouver une bouche pulpeuse, mélangez : une pincée de sel de mer, 4 gouttes de glycérine pure et 3 gouttes d'eau de rose. Appliquez sur vos lèvres en frottant doucement, puis rincez.
Pour éclaircir les couleurs parfois inégales de la bouche, ajoutez quelques gouttes de jus de citron à ce mélange.

Un soin maison contre la cellulite ?

C'est possible ! Avec cette recette de gommage au sel marin (à compléter par une alimentation équilibrée et une pratique sportive bien sûr), la peau d'orange ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir !
Mélangez : 3 cuillères à soupe de gros sel, 4 cuillères à soupe d'huile de sésame, 1 cuillère à soupe de miel liquide et 10 gouttes d'huile essentielle de pamplemousse rose.
Sur peau humide, appliquez ce soin maison sur les zones cibles, en effectuant des mouvements circulaires, depuis vos pieds jusqu'au haut de votre corps.

Soin maison contre les comédons et points noirs

Au lieu de maltraiter votre nez ou votre menton en « perçant » ces ennemis, laissant place à de sublimes traces rouges, essayez plutôt cette recette de gommage au sel anti-points noirs !
Pour cela, mélangez : 1 cuillère à soupe de sel (fin), 1 cuillère à soupe d'eau puis ajoutez 1 cuillère à soupe de jus de citron.
Appliquez sur les zones à traiter en massant délicatement, toujours avec des mouvements circulaires. Enfin, rincez à l'eau tiède et

PROBLÈMES DIGESTIFS

Calmer les remontées gastriques acides

Lorsque l'on a trop mangé, consommé des aliments trop gras ou, on peut avoir des remontées acides. C'est très désagréable et inconfortable.
Notre digestion est difficile et le temps nous parait bien long…
Heureusement, grand-mère a des astuces pour remédier à cela. Inutile de continuer à se tenir le ventre pendant des heures, ou de courir à la pharmacie. Il existe un produit simple et efficace qui va calmer les remontées gastriques acides.
Pour cela, vous allez utiliser du bicarbonate de soude :
Cette poudre est vraiment très pratique. On vous en parle très souvent dans nos astuces. Elle est bonne pour nous, mais également pour notre maison.
En plus, c'est peu onéreux, c'est donc une solution économique ! Plutôt que de multiplier les produits chez vous, pensez à toujours en avoir une boite chez vous à la place.
Néanmoins, veillez à l'utiliser avec parcimonie. Une utilisation excessive sur votre organisme peut avoir les effets inverses à ce que vous recherchez. Si vous avez une pression artérielle élevée, évitez d'en prendre, ou parlez-en à votre médecin avant.

Le citron :

Mais revenons à notre astuce et comprenons comment faire pour calmer ces remontées gastriques acides ! Il suffit de mélanger une cuillère à café dans un verre d'eau. L'idéal est d'ajouter quelques gouttes de jus de citron… Sinon vous risquez de roter quelque peu ! Vous serez de suite soulagé et pourrez ainsi occuper votre journée comme vous le désirez.
Néanmoins, nous ne saurons que trop vous conseiller de prendre garde à ce que vous consommer.
Évitez de vous allonger directement après avoir mangé, d'avoir des repas trop copieux, de prendre des aliments transformés, et fuyez l'abus d'alcool et le tabac. Ce dernier point est responsable de nombreux problèmes gastriques chez les fumeurs de longue date.

Autres conseils :

Pour les problèmes de digestion, vous pouvez également utiliser du cumin ou de la racine d'acore.

Trucs et astuces

Eviter la moisissure sur la confiture :

La confiture reste quand même bonne mais il faut retirer la moisissure et quand on range le pot entamé, il suffit de rajouter une fine couche de sucre qui évitera la formation d'une nouvelle moisissure.

Eviter au sucre de durcir

Pour éviter ce souci et retrouver un sucre bien normal, il suffit de rajouter un quartier de pomme dans sa boîte.

Conserver les jaunes d'œuf

Les jaunes d'œuf entiers se conservent au réfrigérateur durant quelques jours. Glissez les jaunes d'ouf dans un petit bol et ajoutez assez d'eau froide pour couvrir complètement. Bien égoutter avant l'usage.

Garder le concentré de tomates

Afin de bien conserver le concentré de tomates ouvert, il suffit juste de rajouter pardessus de l'huile de cuisine et de le mettre au réfrigérateur.

Mots Fléchés N°3260

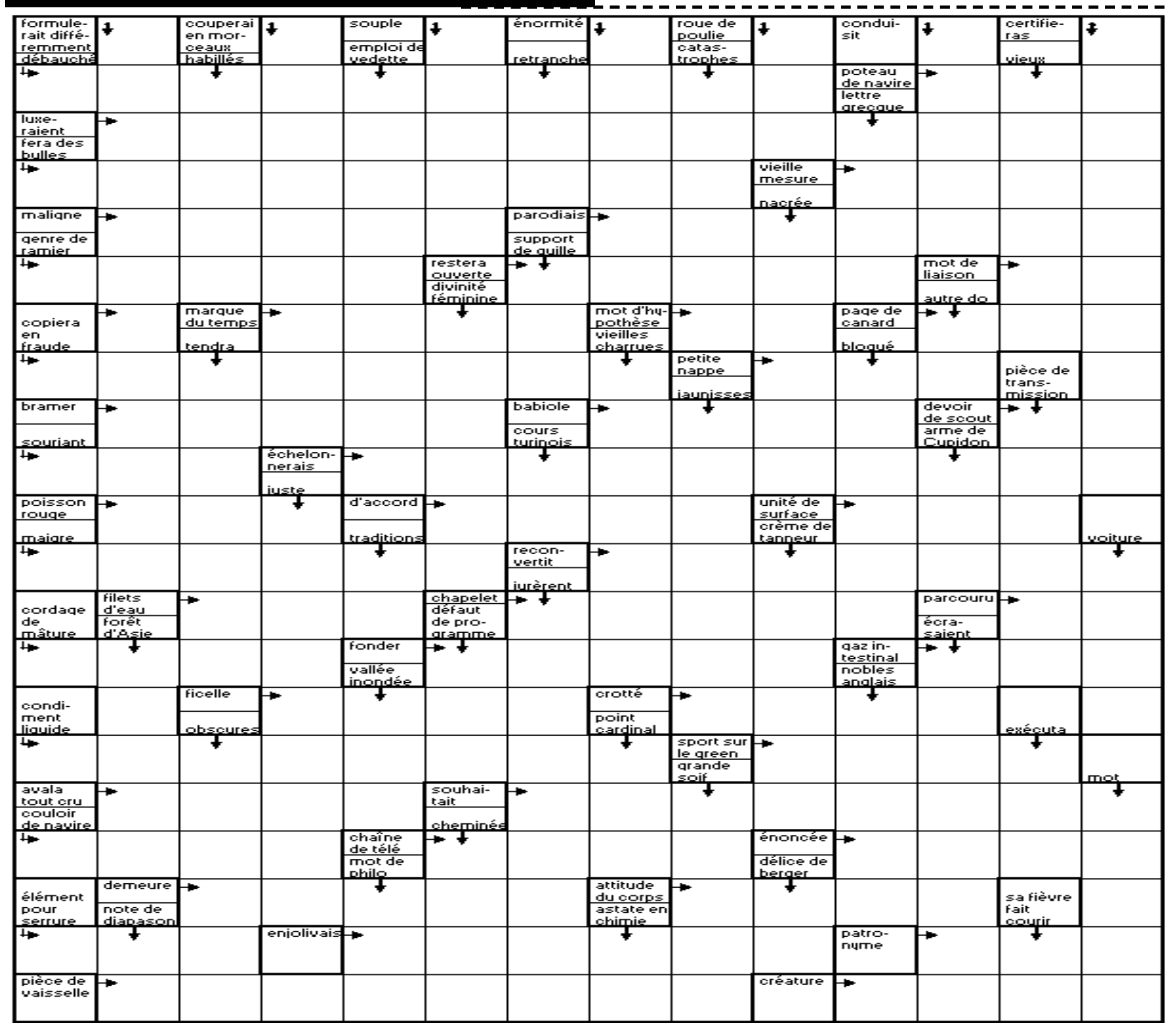

SUDOKU N°3260

			2	8		3		
			6		3	2		1
			5			9		6
1					2	5		
7								3
		6	3					4
4		9			1			
8		3	4		7			
		1		3	6			

SOLUTION SUDOKU N°3259

5	3	2	7	4	6	8	1	9
9	7	1	5	3	8	2	4	6
6	4	8	2	1	9	7	5	3
4	1	5	8	7	3	9	6	2
7	9	6	4	2	1	3	8	5
8	2	3	9	6	5	4	7	1
1	8	4	6	9	2	5	3	7
2	6	7	3	5	4	1	9	8
3	5	9	1	8	7	6	2	4

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3259

■ P ■ A ■ M ■ M ■ A ■ R ■ T
C H E V R E P I E D ■ O R E
■ A R A I R E S ■ O P T E R
S C O R E ■ T E M P L I E R
■ O D E U R ■ R A T E ■ L E
A C E ■ S A P E R A I S ■ U
■ H E L E R A ■ T I N T E R
L E S A ■ E P A R S ■ O R S
■ R ■ T O M A T E ■ C R I ■
M E R I T E ■ O S E R E N T
■ ■ E T E N D U ■ B I S E R
D E C U ■ T I T R E S ■ S I
■ V I D E ■ U S I N E R ■ M
R A T E L E R ■ V I S E R A
■ C E ■ A P N E E S ■ T A N
B U R I N E E S ■ T O A S T
■ A ■ U S A ■ S T E P P E ■
E T A L ■ U R E E ■ P E R S
■ I N E R T E ■ E G O ■ A I
M O T ■ U R G E ■ A S S I S
■ N E T T E ■ S K I E U S E

Un mystérieux objet découvert au-delà de la planète Neptune

Les scientifiques ont découvert un étrange objet au-delà de la planète Neptune. Surnommé Niku, cet objet transneptunien (OTN) se comporte de manière étrange avec un orbite en décalage par rapport à ceux des autres corps du système solaire.

Far, far away it's hard to know what it going on
ESO/L. Calçada/Nick Rivinger

Notre système solaire n'a visiblement pas dévoilé tous ses secrets. Une équipe internationale d'astronomes a récemment découvert un mystérieux objet en périphérie de notre système. Surnommé Niku, ce dernier semble être un objet transneptunien (OTN) à savoir un corps dont l'orbite se situe au-delà de celle de la planète Neptune. Ce n'est pas la première fois qu'une découverte de ce genre est réalisée. Il existe en effet beaucoup de transneptuniens et les scientifiques en mettent régulièrement en évidence. Toutefois, dans cette foule de corps célestes, Niku semble sortir du lot.

Un comportement étrange

Le planétoïde qui ferait environ 200 kilomètres de diamètre ou moins au vu de son aspect, se comporte en effet de manière sensiblement singulière. Pour commencer, son orbite se situe sur un plan incliné à 110 degrés par rapport à celui du système solaire. Ensuite, il évolue selon un mouvement à reculons. En effet, contrairement à la plupart des planètes et satellites du système, l'orbite de Niku autour Soleil ne s'effectue pas dans le sens des aiguilles d'une montre. Ce n'est pas la première fois qu'un objet transneptunien présente une orbite inverse mais ça ne s'était encore jamais combiné à un plan incliné.Ces particularités font de Niku un véritable casse-tête pour les chercheurs. Une telle orbite est en effet surprenante pour ne pas dire "*rebelle*". "*Le mouvement cinétique force tous les objets à tourner dans une direction de la même manière. C'est la même chose qu'une toupie, chaque particule tourne dans la même direction*", explique l'astronome Michele Bannister de l'université Queens à Belfast au Royaume-Uni.

Ainsi, si Niku n'orbite pas avec le plan du système solaire et tourne dans la direction opposée, cela signifie qu'il doit être influencé par quelque chose d'autre, peut-être une force gravitationnelle. Il est également possible que l'objet ait été éjecté de sa course par une collision avec un autre corps.

Les scientifiques suggèrent par ailleurs la possibilité que Niku fasse partie d'un ensemble d'objets suivant la même orbite étrange.

Pourquoi s'étire-t-on au réveil ?

Les étirements matinaux que vous faites sans vous en rendre compte en vous levant ne sont pas anodins. Ils répondent à un besoin précis de votre corps… et de votre tête. Tous les matins, c'est pareil : avant même d'aller faire votre pipi matinal, vous vous étirez et baillez.

Pour bien se réveiller, votre corps a besoin de passer par quelques étapes.

La pandiculation pour un réveil physique

Le terme scientifique de ces étirements généralisés des muscles, souvent accompagnés de bâillements, est "pandiculation". Ce phénomène concerne presque tous les vertébrés : il permet de relancer la machine au réveil après une immobilisation prolongée. En effet, pendant le sommeil, nos muscles et nos organes se relâchent pour permettre à notre corps de se régénérer. Ce qui explique la raideur des membres au réveil, et le besoin quasi-inconscient que l'on ressent de s'étirer. On réactive alors les muscles, accélère la circulation sanguine et débarrasse notre liquide céphalo-rachidien des substances propres au sommeil en baillant.

Mais ce n'est pas tout. L'acte d'étirer tout en corps en baillant permet également d'en reprendre conscience en stimulant l'intéroception. C'est-à-dire la perception que nous avons de notre corps et de notre petite personne. Il faut dire qu'en contractant ainsi nos muscles, on active notre cortex insulaire : une zone de notre cerveau susceptible d'intervenir sur la conscience. Donc chaque matin, que vous le vouliez ou non, vous prenez le temps d'écouter votre corps pour vous débarrasser des derniers vestiges du sommeil, et remettre un pied dans la réalité en secouant un peu votre système nerveux. Et ça fait du bien, alors pourquoi s'en priver ?

L'encyclopédie DES INVENTIONS

TEFLON

Inventeur : Roy Plunkett **Date : 1938** **Lieu : États-Unis**

Le polytétrafluoroéthylène a été découvert en avril 1938 par un chimiste de 27 ans, Roy Plunkett, qui constata accidentellement que le gaz polymérise et devient une poudre cireuse et blanche, soluble dans quasiment aucun solvant, qui résiste à une température de 260 °C et révèle des propriétés antiadhésives exceptionnelles.

ENQUÊTES CRIMINELLES : LE MAGAZINE DES FAITS DIVERS

20h55

Affaire Dental : SMS prémonitoires. Le 1er avril 2013, au matin, Mickaël Dental, agent de sécurité, découvre le corps sans vie de sa compagne, Edwige Perdrix, à leur domicile de Saint-André-de-Bâgé, dans l'Ain. Un cambriolage semble avoir mal tourné. Mais selon le médecin légiste, la victime de 29 ans aurait été étranglée la veille au soir • Affaire Travaglini : deux femmes pour un homme. Le 11 octobre 2013, Alain Castel signale la disparition de son épouse Eloïse Bagnolini, 30 ans. La voiture de cette mère de famille est également introuvable. Le couple, ayant un garçonnet, semblait vivre le grand bonheur. Le lendemain, dans un quartier résidentiel d'Aubignan, dans le Vaucluse, le cadavre de la jeune femme est découvert les poignets liés dans le coffre d'une voiture.

ABUS DE CONFIANCE LES MAÎTRES DE L'ARNAQUE

20h55

L'animateur revient sur les plus grandes histoires d'escroquerie, d'imposture ou de vol spectaculaire. Au sommaire de ce numéro : l'impressionnant cambriolage de l'homme-araignée au musée d'Art moderne de la ville de Paris ; Bling Ring, le serial dévaliseur de stars, un gang qui truquait des parties de poker sur la Côte d'Azur ; une histoire de « sextape » en Suisse ; un imposteur de Tourcoing, dans le nord de la France, qui se faisait passer pour un prince du Moyen-Orient ; un Français qui a fait croire à toute une région qu'il allait construire une autoroute.

BAISERS CACHÉS

20h55

Nathan, 16 ans, vit seul avec son père Stéphane. Nouveau venu au lycée, il est invité à une soirée. Il tombe alors sous le charme de Louis, un garçon de de sa classe. Celui-ci, en couple avec Laura, n'assume pas son attirance pour Nathan. Ils se retrouvent néanmoins à l'abri des regards et s'embrassent. Laura les surprend et les photographie. La photo est vite publiée sur Internet. L'effet boule de neige est immédiat. Stéphane découvre l'homosexualité de son fils Nathan. Il refuse dans un premier temps de lui parler. Si Nathan ne cherche pas à cacher ses sentiments, Louis pour sa part, nie son homosexualité. Il va même jusqu'à participer aux brimades et aux violences infligées à son ami…

DES RACINES ET DES AILES

20h55

Carole Gaessler découvre l'Ain, des monts Jura, à l'est, jusqu'à la Saône, à l'ouest. Aux portes de Bourg-en-Bresse, le conservateur Pierre-Gilles Girault invite à visiter le monastère royal de Brou, un chef-d'oeuvre du gothique flamboyant unique en France, construit pour l'amour d'un duc de Savoie. Un élevage prestigieux, car la volaille de Bresse est considérée comme la quatrième merveille de la gastronomie française par les plus grands chefs. Sur les bords de Saône, la ville de Trévoux, ancien péage fluvial, a connu un destin hors du commun. Pendant des siècles, la rivière a marqué la limite du royaume de France. Et c'est donc en bateau que Corinne Vaucourt rejoint la ville et ouvre les portes du tribunal d'instance, l'ancien Parlement de Dombes.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

TOUT SUR MA MÈRE

20h55

Manuela vit seule avec son unique fils Esteban, âgé de 17 ans. Elle travaille comme coordinatrice à l'Organisation nationale des transplantations, dans un hôpital de Madrid. Une réelle complicité l'unit à son fils Esteban, un fou de littérature qui souhaite devenir écrivain. Un soir, à la sortie d'un spectacle, Manuela confie à Esteban qu'elle a jadis joué dans une troupe amateur et que c'est à cette occasion qu'elle a rencontré son père, lui-même prénommé Esteban. Bouleversé par cette révélation, le jeune homme se promet d'en savoir plus sur son géniteur - un sujet jusque-là tabou. Quelques minutes plus tard, il est renversé par une voiture…

LA CHASSE

20h55

Lucas, 40 ans, est instituteur dans un jardin d'enfants. Plutôt solitaire, il se remet difficilement d'un divorce éprouvant, suivi d'un combat pour obtenir la garde de son fils. Mais la chance semble enfin lui sourire : il se lance dans une nouvelle histoire d'amour prometteuse, et ses relations avec Marcus, son fils adolescent, s'améliorent sensiblement. Pourtant, un mensonge vient bouleverser cet équilibre fraîchement acquis et fait basculer sa vie. Lucas est accusé d'abus sexuel par une fillette de 5 ans et livré à la vindicte populaire. Il doit se battre pour retrouver sa dignité face à une impitoyable chasse à l'homme, menée dans l'hystérie collective...

RECHERCHE APPARTEMENT OU MAISON

20h55

*Au sommaire *Lysiane et Bernard* Pour sa retraite, le couple a décidé de concrétiser son rêve, s'installer à La Réunion, où vivent déjà deux de ses enfants. Depuis 18 mois, ils cherchent une maison, à distance depuis Liévin, et ont décidé de se faire aider par Stéphane Plaza. *Nelly et Axel* Après s'être vu refuser un permis de construire, Nelly et Axel se retrouvent sans logement et sont hébergés par des amis. Entre le travail et leur bébé, le couple a un emploi du temps chargé. Sandra Viricel va envisager toutes les solutions, jusqu'aux visites virtuelles, pour trouver leur future maison. *Dominique* Dominique, quadragénaire célibataire et dynamique, cherche une petite maison individuelle, en Seine-Saint-Denis, deux critères qui vont rendre la tâche ardue pour Thibault Chanel, qui va l'aider dans ses recherches.*

NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE MANIPULATION MATERNELLE

20h55

En rentrant chez lui, Luke, un lycéen, voit sa mère en train de se faire violer par un homme. Il cherche aussitôt son fusil de chasse, fait feu et tue l'agresseur. Puis il découvre qu'il s'agit de Trey, un de ses camarades de classe. Nicole, sa mère, lui explique que Trey était venu le voir et qu'elle l'a laissé entrer. Elle précise également qu'elle le soupçonnait de s'être amouraché d'elle depuis déjà fort longtemps…

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

ELLE FANNING

NOUVELLE ÉGÉRIE DE L'ORÉAL PARIS !

L'actrice de 19 ans fera ses premiers pas d'ambassadrice beauté au Festival de Cannes. J-1 avant le début du 70e Festival de Cannes ! Un déluge de stars est attendu sur la Croisette. Elle Fanning y posera très bientôt ses valises pour endosser un tout nouveau rôle : celui d'ambassadrice de L'Oréal Paris...

Les industries de la mode et de la beauté sont le théâtre d'une guerre des égéries sans fin ! L'Oréal Paris y participe activement et profitera du Festival de Cannes (dont elle est le maquilleur officiel depuis vingt ans) pour lancer une nouvelle offensive.

La marque de produits de beauté française comptera sur la participation de son égérie Elle Fanning, officiellement intronisée ce lundi 12 mai par le biais de publications sur les réseaux sociaux.

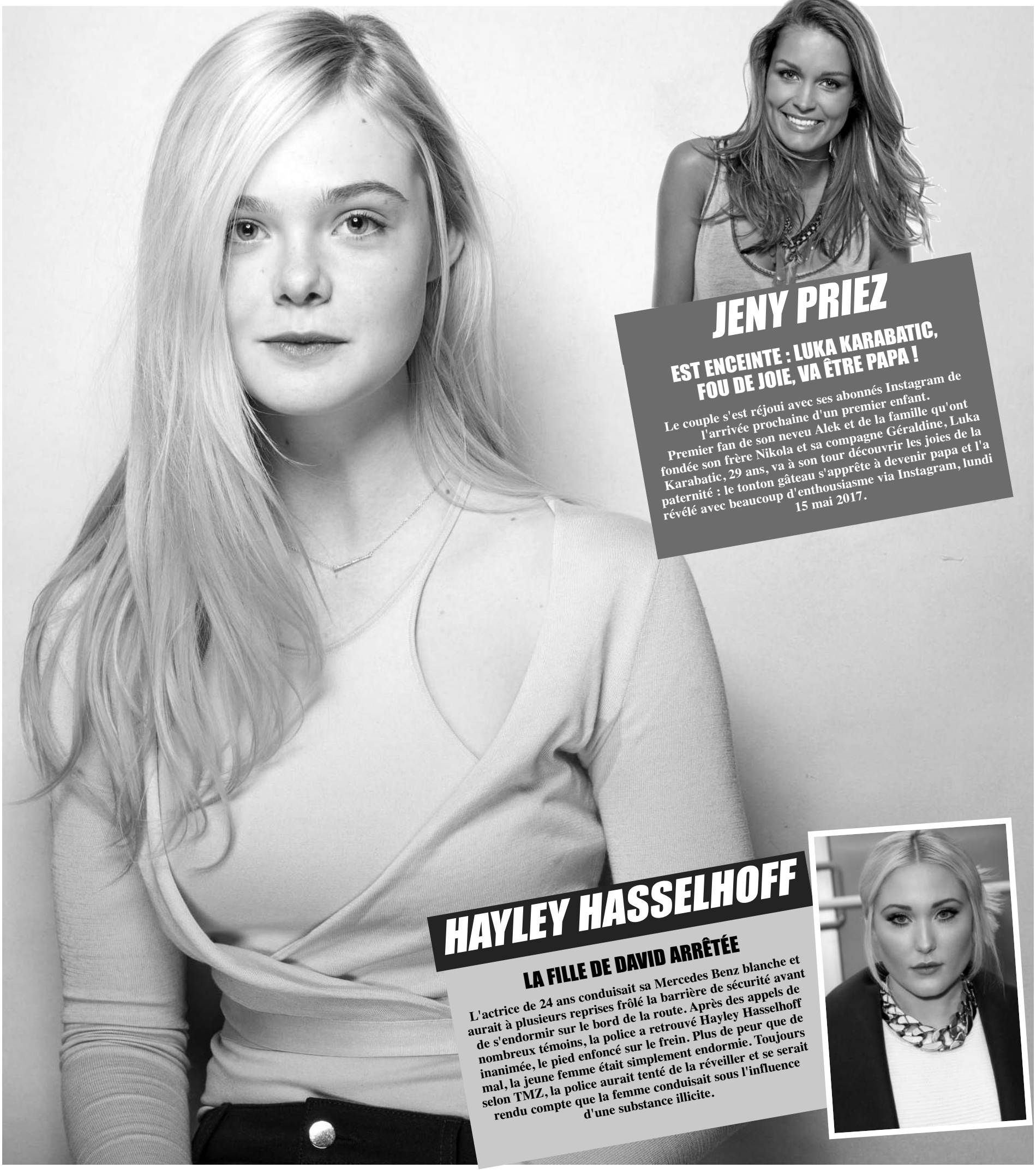

JENY PRIEZ

EST ENCEINTE : LUKA KARABATIC, FOU DE JOIE, VA ÊTRE PAPA !

Le couple s'est réjoui avec ses abonnés Instagram de l'arrivée prochaine d'un premier enfant. Premier fan de son neveu Alek et de la famille qu'ont fondée son frère Nikola et sa compagne Géraldine, Luka Karabatic, 29 ans, va à son tour découvrir les joies de la paternité : le tonton gâteau s'apprête à devenir papa et l'a révélé avec beaucoup d'enthousiasme via Instagram, lundi 15 mai 2017.

HAYLEY HASSELHOFF

LA FILLE DE DAVID ARRÊTÉE

L'actrice de 24 ans conduisait sa Mercedes Benz blanche et aurait à plusieurs reprises frôlé la barrière de sécurité avant de s'endormir sur le bord de la route. Après des appels de nombreux témoins, la police a retrouvé Hayley Hasselhoff inanimée, le pied enfoncé sur le frein. Plus de peur que de mal, la jeune femme était simplement endormie. Toujours selon TMZ, la police aurait tenté de la réveiller et se serait rendu compte que la femme conduisait sous l'influence d'une substance illicite.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 3088 | Mercredi 17 mai 2017

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h27
Dohr	13h00
Asr	15h42
Maghreb	18h05
Icha	19h27

PROJETS MAROCAINS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE AU SAHARA OCCIDENTAL

L'UE EXCLUT TOUT FINANCEMENT EUROPÉEN

La Commission européenne a exclu tout financement européen de projets marocains d'énergie renouvelable en territoires occupés du Sahara occidental, assurant assumer ses devoirs à l'égard des entreprises européennes et des citoyens de l'Union qu'elle informe du statut juridique de ce territoire, à chaque fois qu'elle est sollicitée.

"*En ce qui concerne les projets d'énergie renouvelable au Sahara Occidental, l'UE ne finance pas de tels projets et, lorsqu'elle est contactée par des entreprises européennes et des citoyens, l'UE les informe en conséquence du statut juridique du Sahara occidental et notamment de l'exploitation de ses ressources naturelles*", a écrit la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini dans sa réponse, au nom de l'UE, à l'eurodéputé Miguel Viegas qui l'interpellait sur l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental.

La haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a souligné, dans sa réponse, que l'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental est "*spécifiée dans un avis juridique d'un sous-secrétaire général aux affaires juridiques des Nations Unies (Hans Corell)*". Cet avis juridique rendu public en février 2002 souligne que l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental doit se faire au profit du peuple sahraoui et avec son consentement. Federica Mogherini affirmait, il y a quelques jours, que le statut du Sahara occidental reste celui d'"*un territoire non autonome*", comme l'avait décidé, en 1963, le comité de décolonisation de l'ONU. "*Le Sahara occidental est inscrit sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU*", a-t-elle écrit dans sa réponse, au nom de la Commission européenne, aux députés européens qui l'interpellaient sur la présence militaire marocaine au Sahara occidental. La haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a rappelé, à ce titre, que "*le statut définitif du Sahara occidental continue de faire l'objet d'un processus de négociation mené sous l'égide des Nations unies*".

Elle a réaffirmé, en outre, le soutien de l'UE pour les efforts déployés par le Secrétaire général des Nations unies en vue de parvenir à "*une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'arrangements conformes aux principes et aux objectifs de la charte des Nations unies*".

Le Commissaire européen chargé de l'action pour le climat et de l'énergie, Miguel Arias Canete assurait, début février, que l'UE tiendra désormais compte du statut "*distinct et séparé*" du territoire du Sahara occidental dans ses échanges avec le Maroc en matière d'énergie renouvelable.

"*La déclaration (sur l'échange d'électricité renouvelable) sera mise en oeuvre en tenant dûment compte du statut distinct et séparé du territoire du Sahara occidental selon le droit international*", a-t-il affirmé dans sa réponse, au nom de la Commission européenne, aux députés européens Florent Marcellesi, Josep-Maria Terricabras et Jill Evans qui l'exhortaient à exclure l'énergie produite au Sahara occidental de ces échanges.

Les financements européens dénoncés

Début avril, c'était au tour de la commissaire européenne au Commerce Cecilia Malmstrom d'affirmer que l'Union européenne (UE) tiendra désormais compte, dans tout processus de négociation avec le Maroc, de l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE) rendu le 21 décembre dernier. "*A l'avenir, la Commission tiendra dûment compte de l'arrêt du 21 décembre 2016 dans tout processus*", a-t-elle écrit dans sa réponse, au nom de la Commission européenne, aux députés qui l'exhortaient à exclure le Sahara occidental des négociations de l'accord de libre échange complet et approfondi entre le Maroc et l'UE conformément à la décision de la CJUE.

Le 21 décembre 2016, la CJUE a statué que, selon la Charte des Nations unies, le Sahara occidental ne fait pas partie du territoire souverain du Maroc et qu'en vertu du principe erga omnes d'autodétermination et du principe général de l'effet relatif des traités, les accords d'association et de libéralisation entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental sans le consentement du peuple du Sahara occidental. Rappelant le principe de l'effet relatif des traités en vertu duquel un traité ne doit ni nuire ni profiter à des tiers sans leur consentement, la Cour a estimé que "*le peuple de ce territoire doit être regardé comme un tiers susceptible d'être affecté par la mise en oeuvre de l'accord de libéralisation*".

Cependant, si Mogherini réfute toute implication de l'UE dans les projets marocains d'énergie renouvelable réalisés par certaines entreprises européennes au Sahara occidental occupé, elle a préféré éluder la question relative au financement UE de projets marocains dans le domaine de la pêche en territoires occupés. Citant l'observatoire des ressources naturelles au Sahara occidental, l'eurodéputé Miguel Viegas a affirmé que les projets bénéficiant d'un financement de l'UE dans le cadre de l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche UE-Maroc (APP) sont majoritairement situés à l'intérieur des parties du Sahara Occidental que le Maroc maintient sous occupation militaire.

Selon le député européen, 60% des 14 millions d'euros octroyés par l'UE au Maroc dans le cadre de l'APP pour développer son secteur de la pêche, sont dépensés dans des projets mis en oeuvre au Sahara Occidental occupé, notamment à Dakhla et Laâyoune. En juillet 2013, l'UE et le Maroc signent l'APP après de fortes discussions au sein du Parlement européen. Cet accord autorise, jusqu'en 2018, 126 navires européens, principalement espagnols, à pêcher dans les eaux territoriales "marocaines" en échange d'une contrepartie financière de 40 millions d'euros. Sauf que le rapport des comités scientifiques conjoints-UE-Maroc, publié en 2015, indique clairement que la flotte des pays membres de l'UE pêche pour l'essentiel dans les eaux sahraouies. Plusieurs avis juridiques ont déjà considéré cet accord comme une violation flagrante du droit international et le Front Polisario a déposé un recours en annulation de l'accord de pêche le 16 juin 2014.

en visite de travail

lamamra aujourd'hui à washington

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, effectuera, à partir d'aujourd'hui, une visite de travail à Washington à l'invitation du secrétaire d'Etat américain, Rex Tillerson, avec lequel il aura des entretiens qui porteront sur la coopération bilatérale et les questions politiques et sécuritaires d'intérêt commun, a indiqué hier un communique du ministère des Affaires étrangères.

Les chefs de la diplomatie algérienne et américaine auront l'occasion, dans le contexte du dialogue stratégique entre les deux pays et dans la perspective de la tenue de la quatrième session ministérielle, d'"*échanger des vues sur les questions internationales inscrites sur l'agenda des Nations Unies, notamment la question palestinienne, les crises en Libye et en Syrie, la situation au Sahel, ainsi que la question du Sahara occidental*", précise-t-on de même source.

La coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière, ainsi que les grands axes des contributions américaines à la paix et à la sécurité de l'Afrique et son développement seront également à l'ordre du jour des entretiens entre les deux parties.

Au cours de cette visite de deux jours, M. Lamamra aura, en outre, "*des consultations avec de hauts responsables du Congrès américain sur les perspectives de renforcement du partenariat algéro-américain, ainsi que sur des questions globales et régionales*", ajoute le communiqué.